



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPET EXTERNE, CAFEP ET TROISIÈME CONCOURS

Section : Économie et gestion

Option : MARKETING

Session 2023

Rapport de jury présenté par : Miriam BENAC, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, présidente du jury.

I Bilan des concours..... 3

II Épreuves d'admissibilité

II.1 Composition de l'épreuve écrite disciplinaire 6

 II.1.1 Rappel de la définition et du programme de l'épreuve..... 6

 II.1.2 Éléments statistiques portant sur l'épreuve 2023..... 7

 II.1.3 Compétences évaluées dans l'épreuve disciplinaire 9

 II.1.4 Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve disciplinaire 10

 II.1.5 Les questions juridiques..... 12

 II.1.6 Les questions économiques..... 15

 II.1.7 Les questions de management 19

 II.1.8 Repères bibliographiques pour les connaissances fondamentales en management, économie et droit 23

II.2 Composition de l'épreuve écrite disciplinaire appliquée..... 26

 II.2.1 Rappel de la définition et du programme de l'épreuve..... 26

 II.2.2 Éléments statistiques portant sur l'épreuve disciplinaire appliquée 2023 26

 II.2.3 Présentation du sujet..... 27

 II.2.4 Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve disciplinaire appliquée 34

III Épreuves d'admission

III.1. L'épreuve d'entretien 37

 III.1.1. Rappel de la définition de l'entretien et de son déroulement 37

 III.1.2. Éléments statistiques portant sur la session 2023 39

 III.1.2. Analyse des prestations des candidats concernant l'entretien..... 39

 III.1.3. Conseils des membres du jury concernant l'entretien 41

III.2. L'épreuve de leçon 45

 III.2.1. Programme de l'épreuve de leçon..... 45

 III.2.2. Éléments statistiques portant sur la session 2023 45

 III.2.3. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve de leçon 46

 III.2.4. Les conclusions du jury 51

 III.2.5. Repères bibliographiques pour la didactisation et la pédagogie 52

ANNEXES

Annexe 1 Exemples de sujets de la session 2023 pour l'épreuve de leçon 54

Annexe 2 Exemples de sujets de la session 2023 pour l'épreuve d'entretien..... 56

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

I. Bilan des concours 2023

Capet externe

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de postes offerts	55	60	72	72	74	61	81	90	90	96	96
Candidats inscrits	1092	1270	1410	1378	1520	1577	1463	1223	1156	890	862
Candidats présents	321	514	642	612	641	681	642	567	539	316	351
Taux de présence	29,4 %	40,5 %	45,5 %	44,4 %	42,6 %	43,2 %	43,8 %	45,4 %	44,7 %	30 %	41 %
Candidats admissibles	127	141	190	171	192	154	185	203	199	195	204
Moyenne des candidats admissibles	9,37	10,27	9,98	10,71	10,87	10,73	10,77	9,98	9,65	9,90	10,13
Seuil du dernier admissible	7,5	8,75	8,5	9	9	9,4	8,67	8	7,75	6,75	7
Candidats admis sur liste principale (LP)	55	55	72	72	74	61	81	90	90	96	96
Candidats présents	116	123	184	154	158	140	171	193	184	182	187
Taux de présence	91,3	87,2 %	97 %	90 %	82 %	91 %	92 %	95 %	92%	93,3 %	92 %
Moyenne des candidats admis sur LP	13,65	12,69	13,37	13,09	13,45	13,05	13,12	13,97	12,55	12,97	13,05
Seuil du dernier candidat admis sur LP	9,5	10,42	11,17	11,00	10,89	10,7	11,08	10,67	10,17	10,24	10,58
Candidats inscrits sur liste complémentaire	-	11	28	20	8	-	-	-	-	-	-
Moyenne du dernier inscrit sur LC	-	9,75	10	9,75	10,58	-	-	-	-	-	-

CAFEP

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de postes offerts	8	15	-	8	13	9	8	9	8	14	15
Candidats inscrits	215	233		312	346	386	319	348	270	190	249
Candidats présents	85	99		156	151	148	124	156	121	73	100
Taux de présence	39,5 %	42,5 %		50 %	48 %	38,3 %	38,9 %	44,83%	44,81%	38,42%	40 %
Candidats admissibles	19	33		21	30	22	20	20	17	31	35
Moyenne des candidats admissibles	10,7	10,36		11,86	11,85	12,5	11,98	11,41	11,85	10,90	11,94
Seuil du dernier admissible	9,5	8,5		10,75	9,91	11,04	10,33	10,50	9,75	8,50	9,5
Candidats admis sur liste principale (LP)	8	15		8	13	9	8	9	8	14	15
Candidats présents	18	29		20	25	21	18	19	15	29	31
Taux de présence	94,7 %	87,8 %		95 %	93 %	95 %	90 %	95 %	88 %	93,55	89 %
Moyenne des candidats admis sur LP	15,56	13,81		13,93	14,68	15,23	14,19	14,00	15,12	15,25	14,57
Seuil du dernier candidat admis sur LP	11,63	11,83		13,17	13,06	13,70	13,28	12,20	13,00	12,12	12,83

3ème Concours

	2021	2022	2023
Nombre de postes offerts	5	5	5
Candidats inscrits	357	244	291
Candidats présents	101	73	79
Taux de présence	28,29 %	29,92 %	27 %
Candidats admissibles	11	11	15
Moyenne des candidats admissibles	9,07	13,64	12,03
Seuil du dernier admissible	8,5	12	10
Candidats admis sur liste principale (LP)	4	5	5
Candidats présents	10	9	14
Taux de présence	90 %	81,8 %	93 %
Moyenne des candidats admis sur LP	12,69	13,82	15,18
Seuil du dernier candidat admis sur LP	11,75	12,25	12,67

II.1 Composition de l'épreuve écrite disciplinaire

II.1.1. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

L'épreuve porte sur le droit, l'économie et le management. Elle comporte deux parties : la première consiste à répondre à une série de questions dans le domaine juridique d'une part, et dans le domaine économique d'autre part ; la seconde consiste à répondre à une question de management.

La durée de l'épreuve est de 5 heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le sujet de cette épreuve est commun à cinq options du CAPET d'économie et gestion :

- communication, organisation et gestion des ressources humaines ;
- comptabilité et finance ;
- marketing ;
- informatique et systèmes d'information ;
- gestion des activités touristiques.

Le programme de l'épreuve disciplinaire comporte des éléments communs à toutes les options du concours. Ce programme comprend deux parties : l'une en relation avec les programmes des disciplines correspondantes enseignées dans la série STMG ainsi que les questions, compétences et savoirs associés du programme de CEJM commun à plusieurs spécialités du BTS (programmes en vigueur le 1er janvier de l'année du concours), l'autre précisant l'étude des thèmes complémentaires. Ainsi, sur le fond disciplinaire, le programme de l'épreuve de synthèse repose sur les contenus des programmes :

- de l'enseignement de spécialité Droit & économie des classes de première et terminale STMG ;
- de l'enseignement de spécialité Management de la classe de première STMG ;
- de l'enseignement de CEJM des classes de BTS première et seconde année.

Précisions à propos du programme de l'épreuve écrite disciplinaire

Les contenus des programmes de première et terminale STMG et de CEJM de BTS doivent être traités à un niveau master. À cette base, s'ajoutent les thèmes précisés ci-dessous.

A) Droit - Thématiques complémentaires traitées au niveau master

- Les régimes juridiques de l'activité professionnelle.
- Les statuts juridiques des organisations marchandes et non marchandes.
- L'adaptation de la relation de travail par la négociation.
- Le droit de l'immatériel.
- Le droit de l'entreprise en difficulté.

B) Économie - Thématiques complémentaires traitées au niveau master

- La dynamique de la croissance économique et le développement.
- La politique économique dans un cadre européen.
- La globalisation financière.
- La régulation de l'économie mondiale.

C) Management - Thématiques complémentaires traitées au niveau master

- L'entrepreneuriat et le management.
- La gestion des ressources humaines.
- Les structures et les modes de coordination

- La gestion des ressources technologiques et des connaissances.

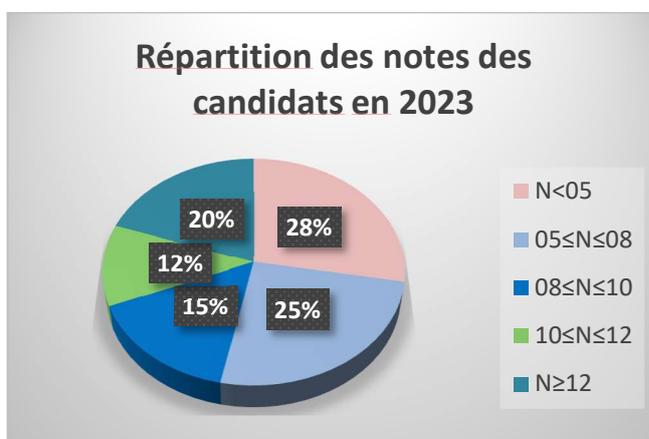
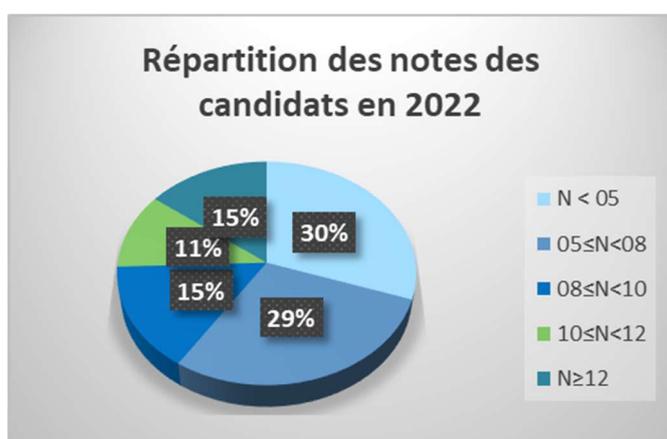
II.1.2 Éléments statistiques portant sur l'épreuve 2023

528 copies rendues.

Répartition des notes pour les trois concours CAPET, CAFEP et troisième concours :



Nombre total de copies	528/528
Nombre de copies non traitées	0/528
Nombre de copies en dessous de la moyenne	311
Nombre de copies au-dessus de la moyenne	217
Note minimale	01/20
Note moyenne	7,9/20
Note maximale	18/20
Écart type	3,82



On peut toutefois remarquer que :

- 28 % des candidats obtiennent des notes inférieures à 5 ;
- 25 % des candidats obtiennent des notes entre 5 et 8.

Ainsi, 53% des candidats ont de ce fait une note inférieure ou égale à 08/20. Cet indicateur laisse à penser que la préparation des candidats est insuffisante au regard des exigences de cette épreuve.

- 15 % obtiennent une note entre 8 et 10 ;
- 12 % entre 10 et 12 ;
- 20 %, une note supérieure ou égale à 12.

On observe que 32 % des candidats ont une note supérieure à 10/20, soit 6 % de plus qu'à la session 2022.

Répartition indicative des questions non traitées sur l'ensemble des questions non traitées par les candidats :

	%
ÉCONOMIE	
Q1 "Mesures de politique économique et croissance soutenable"	25 %
Q2 "Analyse évolution du chômage et structure actuelle"	22 %
DROIT	
Q1 "Critères de qualification du contrat de travail"	19 %
Q2 " Intérêt du contrôle de constitutionnalité et apports de la décision"	22 %
MANAGEMENT	
Q : « Les nouvelles technologies, processus de prise de décision et rôle des décideurs »	12 %

Sur l'ensemble des questions non traitées :

- Seules 12 % des questions non traitées concernent la question de management.
- 47 % des questions non traitées concernent les questions posées en économie (25 % pour la question 1 sur les mesures de politique économique et la croissance soutenable, et 22 % pour la question 2 sur l'analyse et l'évolution du chômage et sa structure).
- 41 % des questions non traitées en droit.
- 12 % des questions non traitées concernent le sujet de management « Les nouvelles technologies, processus de prise de décision et rôle des décideurs ».

Les questions les plus souvent évitées par les candidats sont celles qui interrogent leurs connaissances de droit et d'économie. La question de réflexion de management est rarement évitée.

II.1.3 Compétences évaluées dans l'épreuve disciplinaire

Le sujet de l'épreuve disciplinaire amène le candidat à démontrer les compétences suivantes :

- maîtrise des savoirs disciplinaires (notamment maîtrise du lexique du champ scientifique)
- capacité à analyser (rôle des documents)
- capacité à identifier et mesurer les enjeux de la question posée
- capacité à argumenter
- capacité à structurer son propos
- maîtrise de l'expression écrite (respect de la norme linguistique, rédaction avec une syntaxe claire).

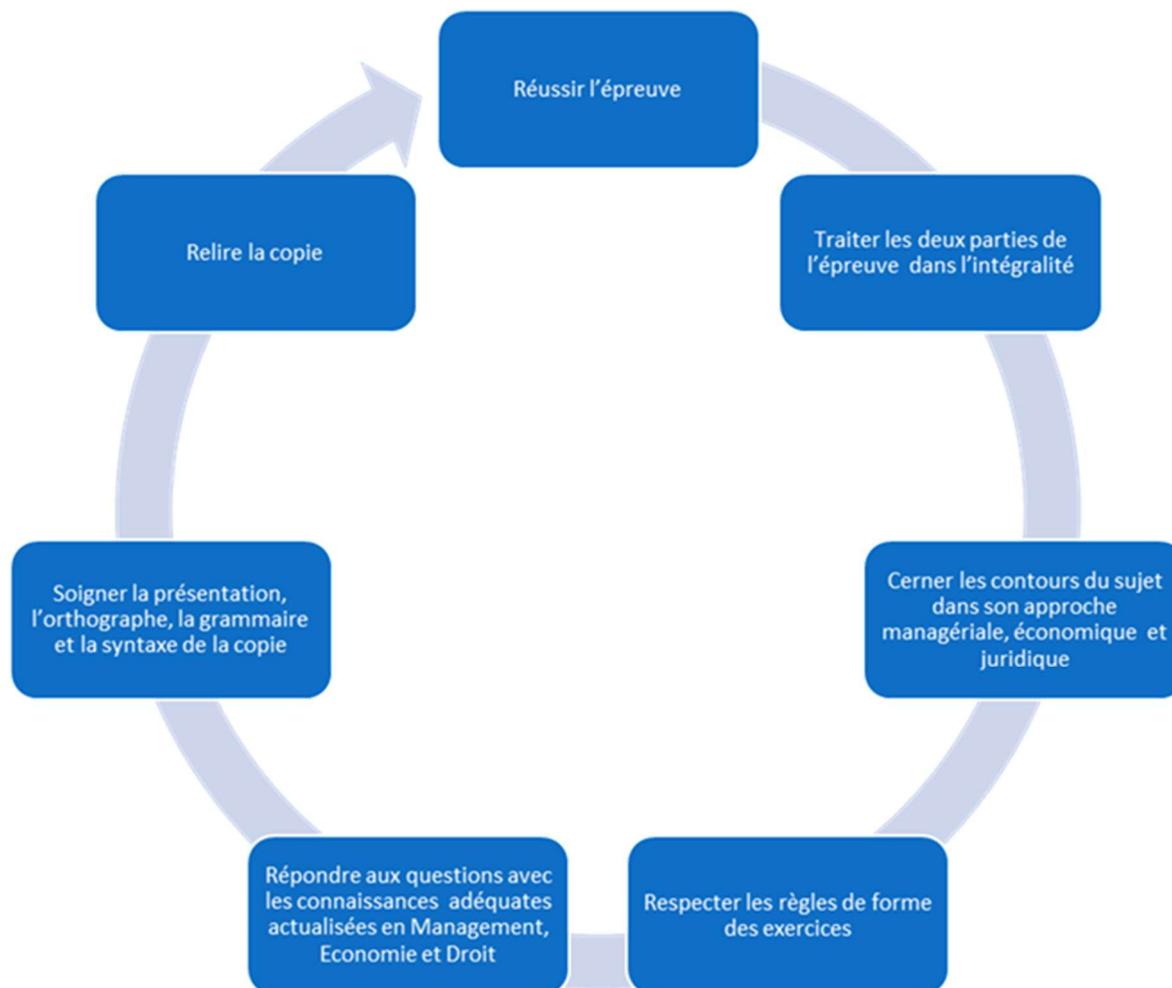
La structure du sujet (succession de questions en droit, en économie et en management sans lien conceptuel entre elles, ni référence à une organisation concrète) permet de diversifier les thématiques abordées. L'objectif explicite est de vérifier l'acquisition de connaissances diverses variées aussi bien en droit, en économie qu'en management par les candidats au CAPET externe Économie & gestion.

Les auteurs du sujet de la session 2023, deuxième session de la nouvelle épreuve disciplinaire d'admissibilité au CAPET Économie & gestion, ont centré les thématiques abordées sur des éléments très classiques des programmes de STMG. Seule, la question 2 en droit (portant sur le contrôle de constitutionnalité) demandait au candidat d'appréhender le programme de droit avec plus de précisions.

Aussi, les nouveaux enseignants recrutés doivent absolument maîtriser les concepts essentiels à l'enseignement en droit, en économie et en management.

II.1.4. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve disciplinaire

L'épreuve se compose de deux parties - quatre consignes dans le domaine juridique et dans le domaine économique, et une question problématisée dans le domaine du management - qui vont faire l'objet de commentaires différenciés. Il est cependant utile de donner les conseils généraux suivants aux candidats afin qu'ils soient prêts à aborder cette épreuve dans les meilleures conditions.



Conseils aux candidats

Il est indispensable d'acquérir des connaissances rigoureuses pour éviter les propos généraux ne prenant pas en compte les spécificités de l'épreuve, leur mise à jour est également un prérequis incontournable.

Les candidats gagneraient à connaître parfaitement le programme de première et terminale STMG. Pour ceux qui ne disposeraient pas des fondamentaux notionnels dans les toutes les disciplines ciblées, ils peuvent commencer leur préparation au concours en étudiant des manuels de BTS pour créer les bases, puis poursuivre avec des manuels universitaires. Il est recommandé aux candidats de ne faire l'impasse sur aucune des trois disciplines – droit, économie, management – la polyvalence est indispensable.

Le jury invite les candidats à s'entraîner aux méthodes d'analyse de documents juridiques (décisions de justice, extraits de code...) et économiques (graphiques, tableaux statistiques...) et à travailler l'exercice de l'argumentation, en commençant par une analyse rigoureuse des termes et des enjeux du sujet.

Il est conseillé aux candidats d'apprendre à étayer leurs propos par des références jurisprudentielles et théoriques représentatives. Il s'agit de pratiquer la veille informationnelle et de suivre l'actualité pour compléter une bonne préparation à l'épreuve.

La qualité de l'expression écrite du candidat est primordiale : des propos incompréhensibles du fait de l'absence de maîtrise de la langue et/ou d'une calligraphie illisible ne permettent pas d'apprécier la qualité des connaissances et des raisonnements. La qualité de la rédaction est appréciée tant sur le fond que sur la forme. Il est attendu des phrases complètes, sans fautes d'orthographe. La présentation de la copie doit être soignée et l'écriture ne doit pas être négligée, le jour de l'épreuve le candidat doit prendre le temps de relire sa copie afin de repérer et corriger le maximum d'erreurs orthographiques, syntaxiques et grammaticales.

Aussi, il semble essentiel de mettre en œuvre une veille informationnelle dans les trois disciplines pour enrichir ou illustrer les connaissances des candidats.

Enfin, un travail personnel important est donc exigé et doit être organisé. Il convient de l'inscrire dans la durée afin de permettre une bonne acquisition des connaissances et un recul par rapport aux connaissances et leur utilisation rationnelle et pertinente tout au long de l'épreuve. Un rythme régulier de travail est évidemment conseillé.

II.1.5. Les questions juridiques

Le sujet est composé de deux questions de droit totalement indépendantes l'une de l'autre :

- La première question prend la forme d'une question de connaissances. Elle ne s'appuie sur aucun document et permet de tester les savoirs du candidat. Cette première question mène à un exposé de connaissances. La réponse est dimensionnée sur un temps de travail (du candidat) estimé à 30 minutes.
- La seconde question a pour objectif de vérifier les compétences de compréhension de la documentation juridique et les compétences méthodologiques que l'enseignant doit transmettre aux élèves / étudiants. Cette question s'appuie sur un document qui peut être une décision de justice, un contrat ou des articles de textes législatifs ou réglementaires. La finalité de cette seconde question est d'évaluer la maîtrise des méthodes usuelles d'analyse de la documentation juridique. La réponse est dimensionnée sur un temps de travail (du candidat) estimé à 1 heure.

Éléments statistiques :

Les compétences des candidats ont été évaluées selon des niveaux identifiés de la façon suivante :

- Niveau 1 : Très insuffisant.
- Niveau 2 : Insuffisant.
- Niveau 3 : Satisfaisant.
- Niveau 4 : Très satisfaisant.

Sur l'ensemble des copies évaluées, l'évaluation moyenne des compétences visées en droit permet d'identifier les éléments les mieux et les moins bien réussis par les candidats. Ainsi, les statistiques démontrent qu'en droit, les candidats gagneraient à affiner leur connaissance des concepts juridiques et à prendre appui sur la jurisprudence pour étayer leurs propos.

Compétences visées en droit	Score moyen <i>1 : TI à 4 : TS</i>
Mobiliser le vocabulaire juridique	1.85
Maîtriser les concepts juridiques	1.73
Mobiliser le raisonnement et les méthodologies juridiques	1.72
Prendre appui sur la jurisprudence	1.35
Exploiter un document à caractère juridique	1.80
Identifier un problème juridique	1.77
Traiter les consignes	1.82

Constats :

Sur la forme

Le jury identifie deux cas de figure distincts :

- Les copies valorisées reposent sur :
 - Une présentation claire, structurée et aérée des copies.
 - Une méthodologie logique et structurée pour l'analyse des documents juridiques (supposant une lecture attentive des éléments de la décision de justice).
 - Le respect des étapes du raisonnement juridique qui facilite la lecture.
 - Un effort porté de la part du candidat sur la maîtrise d'un langage courant voire soutenu.
- Les copies pénalisées présentent souvent :
 - Une structure inexistante corrélée à un manque de connaissances.
 - L'utilisation d'un langage familier, d'une orthographe et/ou d'une syntaxe approximatifs.
 - Un manque de maîtrise de méthodologie d'analyse de décision apparaît de façon récurrente dans de nombreuses copies : la décision du Conseil constitutionnel n'est pas analysée mais juste paraphrasée, le plus souvent sans avoir compris la procédure.

Conseils aux candidats

Il est nécessaire de s'approprier les méthodes propres à l'enseignement juridique comme la lecture et l'analyse d'une décision de justice, d'un contrat ou d'un article de doctrine. Par exemple : lire des textes juridiques, des arrêts de la CJUE (Cour de Justice de l'Union Européenne) mais aussi de Cour d'appel, de cassation pour améliorer sa compréhension des textes de droit (règlements, lois, etc.)

Repérer les moyens pour déterminer les arguments des parties, repérer la règle de droit qui va servir à confronter ses arguments. Enfin, connaître le vocabulaire juridique utilisé (exemple : pour la Cour de cassation : cassation, annulation ou rejet) pour en déduire la solution et ses implications.

Le jury attend des candidats non seulement qu'ils sachent mobiliser les raisonnements et méthodologies juridiques mais également qu'ils soient en mesure d'exploiter un document à caractère juridique et d'identifier un problème juridique.

Quand le candidat fait montre d'éléments positifs comme la maîtrise de la méthodologie juridique (analyse d'un arrêt) et la capacité du candidat à répondre à la consigne, sa copie est grandement valorisée.

Sur le fond

- Le jury note un certain nombre d'aspects qui ont nui à la qualité des copies présentées et qui ne permettent pas au candidat de répondre aux attentes de l'épreuve vis à vis d'un futur enseignant :
 - La définition des concepts manque de précision et révèle des confusions, des erreurs dans l'utilisation du vocabulaire juridique.
 - Des erreurs d'analyse de la décision de justice avec des contresens.
 - Enfin, il a manqué dans quasiment la totalité des copies, l'apport notionnel à savoir le rôle du Conseil constitutionnel et sa procédure de saisine, l'intérêt d'une question prioritaire de contrôle de constitutionnalité et la hiérarchie des normes.
- Les copies valorisées sont celles qui montrent une maîtrise des connaissances fondamentales :
 - Les critères de qualification du contrat de travail, la hiérarchie des normes et le contrôle de constitutionnalité.
 - Un respect de la méthodologie juridique (identifier le problème de droit, qualifier les parties en présence, relever les moyens de droit et rappeler les prétentions des parties).

- Un appui rigoureux sur les règles de droit applicables et la jurisprudence (pour la question sur le droit du travail : Uber, L'île de la tentation).
- Une reformulation des arguments de la décision de justice (du Conseil constitutionnel).
- Enfin, une réponse aux consignes (ici, préciser l'intérêt du contrôle de constitutionnalité puis expliquer l'apport de la décision en matière de protection de l'environnement).

Conseils aux candidats

Travailler dans le détail les programmes de droit pour maîtriser le vocabulaire juridique et les principaux concepts fondamentaux (ouvrages scolaires type DCG et revues spécialisées) : ce sont des compétences attendues et évaluées dans les copies.

Ne pas oublier qu'en droit, la jurisprudence comme la position doctrinale a de l'importance dans la présentation des concepts ou notions juridiques : la règle de droit n'est pas simplement issue d'un corpus législatif ou réglementaire. Les candidats gagneront à prendre appui sur la jurisprudence, savoir s'en saisir lorsqu'elle est mentionnée dans une décision mais également savoir la citer au besoin pour mener un raisonnement juridique.

Il est ainsi attendu des candidats qu'ils approfondissent leurs connaissances avec des manuels universitaires et mettent en place une veille juridique (cf. « Ressources mobilisables en droit » dans la partie "ressources mobilisables" du rapport)

Éléments attendus sur le fond :

Les éléments présentés ci-après, ne constituent pas des exemples de réponses « modèles ». Il s'agit simplement d'indications d'éléments essentiels à la bonne formulation des réponses attendues.

Question 1 : Présenter les critères de qualification du contrat de travail.

Compétence évaluée : maîtriser les savoirs disciplinaires.

Il était attendu de la part des candidats la définition et la présentation des trois critères : prestation de travail, rémunération et lien de subordination :

- **Prestation de travail** : c'est-à-dire l'accomplissement de tâches manuelles ou intellectuelles, au profit de son cocontractant, différence prestation de travail et prestation de service, précision de la définition par l'arrêt « ile de la tentation », la notion de travail fictif...
- **Rémunération** : contrepartie à l'activité/ prestation de travail et principe d'une libre négociation. Aucune obligation qu'elle soit en numéraire. Liberté de négociation dans la limite du respect du smic, rémunération en espèces ou en nature, peu importe la qualification donnée par les parties, débat jurisprudentiel sur la notion de salaire dérisoire et son impact sur la qualification juridique du contrat....
- **Lien de subordination** : critère déterminant de la qualification du contrat, définition jurisprudentielle par l'arrêt de principe Société générale. Exigence des trois éléments : donner des ordres, contrôler, sanctionner. : utilisation de la méthode du faisceau d'indices pour caractériser le lien de subordination, la problématique des nouvelles formes d'activité économique analyse jurisprudentielle du lien de subordination, preuve du contrat de travail, pouvoir d'appréciation du juge, élément fondamental pour apprécier la requalification (cas de la dépendance économique), jurisprudences de la CJUE...

- **Les jurisprudences qui semblent incontournables** : Jurisprudence Société Générale qui définit le critère du lien de subordination ; la jurisprudence « Ile de la tentation » et / ou « Uber » qui rappelle que la qualification du contrat de travail dépend de la présence des trois critères.

Question 2 : À partir du document suivant et de vos connaissances, préciser l'intérêt du contrôle de constitutionnalité et expliquer l'apport de la décision du Conseil Constitutionnel en matière de protection de l'environnement.

Compétences évaluées : maîtriser les savoirs disciplinaires ; analyser une documentation juridique.

1 : L'intérêt du contrôle de constitutionnalité.

La Constitution est **la loi fondamentale du droit français**. Elle doit donc servir de socle et être respectée.

- Le contrôle de constitutionnalité participe ainsi de la sécurité juridique des citoyens et de leur égalité devant la loi et fonde ainsi le principe de légalité démocratique.
- Lien avec l'existence d'un état de droit.
- Présentation du modèle défini par Kelsen.
- Référence historique à la 5^{ème} République.

2 : Expliquer l'apport de cette décision en matière de protection de l'environnement.

- Le candidat doit présenter le document et présenter le processus juridique dans lequel il s'insère : la Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC) intervient au sein d'une procédure judiciaire administrative, création de la QPC par la loi constitutionnelle de 2008, objectif de rééquilibrage entre contrôle de constitutionnalité et contrôle de conventionalité, présentation de la procédure.
- La présentation des moyens du requérant : la législation déférée est contraire à la liberté d'entreprendre qui découle de la DDHC et est donc inconstitutionnelle.
- L'analyse du contenu de la décision (définition de l'objectif à valeur constitutionnelle ainsi que la définition de la liberté d'entreprendre) :

Premier apport : Le Conseil constitutionnel consacre un nouvel objectif de valeur constitutionnelle, à savoir la protection de l'environnement, patrimoine commun des êtres humains.

Deuxième apport : En plus de consacrer un nouvel objectif de valeur constitutionnelle, le Conseil reconnaît que le législateur doit assurer la conciliation entre ces objectifs et l'exercice de la liberté d'entreprendre

- La hiérarchisation entre les objectifs à valeur constitutionnelle et les principes constitutionnels (possibilité de conflit). Les objectifs à valeur constitutionnelle sont comme une limite légale des principes constitutionnels (restriction légitime).

II.1.6. Les questions économiques

La série de questions économiques est indépendante des questions juridiques. Le sujet est composé de deux questions d'économie totalement indépendantes l'une de l'autre :

- La première question prend la forme d'une question de connaissances. Elle ne s'appuie sur aucun document et permet de tester les savoirs du candidat. Cette première question mène à un exposé de connaissances. La réponse est dimensionnée sur un temps de travail (du candidat) estimé à 30 minutes.
- La seconde question a pour objectif de vérifier les compétences de compréhension de la documentation économique ainsi que les compétences méthodologiques que l'enseignant doit transmettre aux élèves/étudiants. Cette question s'appuie sur un document économique (tableau de données ou graphique, à l'exclusion de textes). La finalité de cette seconde question est d'évaluer la capacité d'analyse de documents économiques chiffrés. La réponse est dimensionnée sur un temps de travail (du candidat) estimé à 1 heure.

Éléments statistiques :

Les compétences des candidats ont été évaluées selon des niveaux identifiés de la façon suivante :

- Niveau 1 : Très insuffisant.
- Niveau 2 : Insuffisant.
- Niveau 3 : Satisfaisant.
- Niveau 4 : Très satisfaisant.

Sur l'ensemble des copies évaluées, l'évaluation moyenne des compétences visées en économie permet d'identifier les éléments les mieux et les moins bien réussis par les candidats. Ainsi, les statistiques démontrent qu'en économie, les candidats gagneraient à maîtriser les concepts et les mécanismes économiques et à connaître les auteurs emblématiques.

Compétences visées en économie	Score moyen 1 : TI à 4 : TS
Mobiliser le vocabulaire économique	1,68
Maîtriser les concepts et mécanismes économiques	1,62
Construire des raisonnements économiques	1,67
Faire référence aux auteurs emblématiques	1,26
Exploiter des données quantitatives	1,94
Identifier un problème économique	1,74
Traiter les consignes	1,76

Constats :

Sur la forme, le jury observe que la majorité des candidats réalisent un essai ou un effort de structuration de leurs réponses notamment pour la Q1. Les meilleures copies sont celles qui présentent une vraie structure permettant une fluidité de lecture avec un plan annoncé, suivi et respecté jusqu'au bout. Le jury apprécie les cheminements clairs, qui répondent à une problématique et correspondent au plan annoncé.

Cependant, le jury regrette que certains plans manquent de pertinence et ne se centrent que sur une seule notion du sujet (les politiques économiques sans lien avec la notion de croissance soutenable), soit par manque de connaissances (de la notion clé : soutenabilité) soit par manque de maîtrise de l'exercice d'exposé de connaissances.

Certains présentent des propos sous forme de tirets ou de façon télégraphique. Ces présentations suggèrent une réponse inachevée qui envoie un signal défavorable au correcteur.

Enfin, le jury constate que de trop nombreuses copies souffrent d'importantes lacunes au niveau rédactionnel (orthographe, conjugaison, syntaxe, sens) ce qui est rédhibitoire dans un écrit de concours de l'Éducation Nationale.

Sur le fond, le jury observe que les définitions classiques sont assez bien maîtrisées par les candidats.

Les copies valorisées par le jury présentent également :

- des références aux auteurs explicitées (Kaldor, Stiglitz, Rapport Brundtland, Théoriciens de la décroissance soutenable Georgescu-Roegen, Latouche, Gadrey...), des notions présentées de façon rigoureuse.
- un lien entre croissance et soutenabilité dans le traitement de Q1.
- des efforts d'explicitation des concepts et des mécanismes économiques à partir de définitions précises, références théoriques, formules...
- des illustrations tirées de l'actualité.

Cependant, le jury regrette que de nombreux candidats ne maîtrisent pas ou mal les savoirs théoriques ou notionnels propres au sujet à traiter. Ainsi les notions clés de la Q1 (politique économique, croissance soutenable) ne sont pas suffisamment définies dans les copies et de nombreux candidats occultent complètement les enjeux liés à la croissance soutenable voire font des confusions avec le développement durable. De fait, la mise en perspective du sujet est défailante pour ces candidats.

Enfin, le jury déplore que des auteurs emblématiques tels que Kaldor ou Stiglitz ne soient même pas cités par certains candidats dans le traitement de la Q1.

Conseils aux candidats

Le jury rappelle aux candidats qu'il est indispensable de maîtriser les concepts et contenus économiques abordés dans les programmes et référentiels (STMG et BTS tertiaires) pour pouvoir élaborer une production correspondant aux attentes du concours.

Un exposé de connaissances argumenté repose sur la mobilisation pertinente des notions et des mécanismes présents dans les questionnements. Un nombre approprié de notions et de théories propres à l'économie doit être mobilisé à bon escient. Les noms des auteurs et des théories convoquées sont attendus de façon précise.

Le ton de la conversation ou du jugement personnel est à bannir car il ne reflète pas la posture que l'on est en droit d'attendre de la part d'un futur enseignant et d'une façon plus générale le jury invite les candidats à soigner la forme de leur copie et à utiliser un registre de langage soutenu.

Il est conseillé aux candidats d'effectuer un travail de veille informationnelle, de suivre l'actualité pour pouvoir mettre leur proposition en perspective avec le contexte économique actuel.

L'exploitation de données quantitatives est également une compétence à travailler, sachant qu'elle dépasse leur simple lecture et qu'elle nécessite un retraitement par les candidats. À cette fin, les éléments de calcul doivent être précisés et les résultats explicités dans les réponses.

Éléments attendus sur le fond :

Les éléments présentés ci-après, ne constituent pas des exemples de réponses « modèles ». Il s'agit simplement d'indications d'éléments essentiels à la bonne formulation des réponses attendues.

Question 1 : Présenter les principales mesures de politique économique permettant de promouvoir une croissance soutenable.

Compétence évaluée : maîtriser les savoirs disciplinaires.

La réponse à cette question supposait que le candidat définisse dans un premier temps les termes : politique économique, croissance économique et soutenabilité.

- **Politique économique** : ensemble des décisions prises par les pouvoirs publics dans le but d'atteindre un(des) objectif(s) économique(s) (cf. KALDOR : quatre objectifs des politiques économiques). Il existe plusieurs typologies de politiques économiques pertinentes ici : politique conjoncturelle/structurelle, politique de l'offre/demande.
- **Croissance économique** : accroissement du PIB (des richesses créées) entre deux périodes.
- **Soutenabilité** : la soutenabilité est assurée lorsque les performances économiques observées aujourd'hui sont durables dans le temps, notamment sous la contrainte des facteurs sociaux et environnementaux (concilier croissance économique et développement durable). Citation du Rapport Brundtland : développement durable (« un type de développement qui permet de satisfaire les besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs ».)

Dans un deuxième temps, le candidat pouvait structurer sa réponse autour de deux axes, à savoir :

- Axe 1 : Les différentes formes de soutenabilité (faible et forte, Vision optimiste des choses portée par des économistes comme Joseph STIGLITZ, Théoriciens de la **décroissance soutenable** (Georgescu-Roegen, Latouche, Gadrey).
- Axe 2 : L'émergence de nouveaux modèles économiques (économie circulaire, économie de la fonctionnalité, économie sociale et solidaire et les changements des mentalités).

Conseils aux candidats

Le jury invite les candidats à analyser au préalable le sens des verbes directeurs pour en évaluer la portée avant de se lancer dans la rédaction d'une réponse. Un travail préparatoire au brouillon est indispensable pour organiser les idées et s'assurer de la mise en perspective des concepts clés du sujet.

De plus, il est conseillé de répondre aux questions de façon structurée, dans un langage soutenu avec des connaissances ciblées, adaptées, actualisées et illustrées avec des exemples tirés de l'actualité économique ou juridique nationale, européenne et/ou internationale.

La maîtrise des définitions et théories économiques sont des prérequis incontournables.

Question 2 : À partir des documents suivants (annexes E1-E2-E3-E4) et de vos connaissances, analyser l'évolution du chômage en France et sa structure actuelle

Compétences évaluées : maîtriser les savoirs disciplinaires ; analyser une documentation économique

A. Analyse de l'évolution du chômage en France

La réponse à cette question supposait que le candidat définisse les concepts et/ou précise les modalités de calcul.

Il était attendu du candidat :

- **Une définition des concepts** de chômage, chômeurs au sens du BIT / INSEE, taux de chômage et population active.
- Une exploitation des données quantitatives dépasse leur simple lecture. Elle nécessite d'une part de **repérer les éléments** relevant de la structure du chômage et ceux relevant de son évolution, et d'autre part **une analyse et une mise en perspective** fondées sur les connaissances du candidat.

- De montrer que le **taux de chômage se maintient**, en France, à un niveau relativement élevé, oscillant toutefois entre 7 % et 10.5 % en fonction des années. Les bons candidats seront sans doute capables de montrer que cela correspond au **chômage dit « structurel »** en France, lié aux structures et dysfonctionnements de notre marché du travail, et en déduire que les variations observées relèvent avant tout d'un **chômage conjoncturel**. Tout autant qu'un raisonnement autour du halo du chômage et de sous-emploi. **Ces situations ont généré selon l'INSEE au quatrième trimestre 2020 (baisse rapide suite à la forte augmentation à plus de 9 %), une diminution du chômage qu'il qualifie de « baisse en trompe-l'œil »** : « en raison du deuxième confinement, entre le 30 octobre et le 15 décembre, un nombre n'important de personnes ont basculé vers l'inactivité (halo autour du chômage ou inactivité hors halo), faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Par ailleurs, la hausse de l'emploi est à relativiser par le repli des heures travaillées par emploi. ».
- De **décrire les grandes tendances de l'évolution du chômage** de façon synthétique : de 2003 à 2021, le taux de chômage a fortement varié en fonction du contexte économique.
- **D'analyser les effets spécifiques liés à la pandémie** : 800 000 à 900 000 emplois qui pourraient être détruits en raison des fermetures attendues d'entreprises. Ces statistiques du BIT sont corroborées par l'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois observée par Pôle Emploi. Il est toutefois à noter que **le recours massif au chômage partiel a largement permis d'amortir le choc sur l'emploi et a permis temporairement de stabiliser le taux de chômage** (à titre de comparaison, le taux de chômage aux USA est passé de 3,5 % en février à 14,7 % en avril 2020).

B. Structure du chômage

Il était attendu du candidat :

- De **repérer et d'identifier les catégories de population les plus affectées par le chômage** : Jeunes, Personnes peu qualifiées/non diplômées.
- De **comparer la situation de la France aux autres États** : de façon absolue, **la France** se situe dans une situation intermédiaire **entre les pays du Nord de l'Europe** (chômage inférieur à 4 % en 2020) et **les pays du Sud** (atteignant 15,6 % en Espagne). Dans ces pays les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage. Enfin, le **taux de chômage chez les femmes est quasiment identique** (voire désormais légèrement inférieur) à celui des hommes, contrairement à d'autres pays comme l'Italie ou l'Espagne.
- **D'exprimer correctement les chiffres** : La France compte 2.4 millions de chômeurs en 2020, dont moins de la moitié de femmes. Près d'1 million de personnes sont des chômeurs de longue durée.
- **D'analyser et d'expliquer les chiffres**, par exemple sur le chômage des jeunes ou sur la difficulté du retour à l'emploi pour les chômeurs de longue durée.

Les candidats ayant montré l'inadéquation entre les besoins du marché du travail et les qualifications des personnes sans emploi ont été valorisés. Les comparaisons entre les pays ont également été appréciées du jury.

II.1.7. La question de management

Le sujet est composé :

- d'une seule question: une question de réflexion qui amène le candidat à puiser dans ses connaissances pour construire une réponse structurée (structure de la discussion attendue) ;
- quelques documents accompagnateurs permettant d'interpeller le candidat (documents théoriques, données, etc.) et de l'orienter dans sa réponse. Attention, il ne s'agit donc pas d'un corpus documentaire qui risquerait de transformer la question en « mini-synthèse ».

La question de management est la question « principale » du sujet. On estime à 2h le temps passé par un candidat sur cette question. Il s'agit plutôt d'une discussion (pour ne pas dire dissertation, car en 2h ce n'est pas possible) sur une problématique de management. La question est donc posée de façon déjà problématisée : il ne s'agit pas d'un thème pour lequel les candidats doivent eux-mêmes poser leur question, on leur pose la question à laquelle ils sont tenus de répondre.

Il n'est pas attendu des candidats qu'ils se réfèrent à une organisation particulière pour illustrer la réponse à la question posée (dans la mesure où il ne s'agit pas d'une étude de cas) Les apports théoriques supplémentaires visant à étayer la réponse amènent le jury à valoriser la copie des candidats.

Éléments statistiques :

Les compétences des candidats ont été évaluées selon des niveaux identifiés de la façon suivante :

- Niveau 1 : Très insuffisant.
- Niveau 2 : Insuffisant.
- Niveau 3 : Satisfaisant.
- Niveau 4 : Très satisfaisant.

Sur l'ensemble des copies évaluées, l'évaluation moyenne des compétences visées en management permet d'identifier les éléments les mieux et les moins bien réussis par les candidats. Ainsi, les statistiques démontrent qu'en management, les candidats gagneraient essentiellement à connaître les auteurs emblématiques.

Compétences visées en management	Score moyen 1 : Tl à 4 : TS
Mobiliser le vocabulaire du management	1,66
Maîtriser les concepts du management	1,61
Illustrer le propos par des pratiques managériales	1,46
Faire référence aux auteurs emblématiques	1,32
Identifier et mesurer les enjeux de la problématique posée	1,80
Argumenter le propos	1,69
Répondre à la question posée	1,72

Constats :

La question de management est celle qui a été la mieux réussie par les candidats. Ce constat est sans doute lié au fait que le sujet était un sujet d'actualité et un sujet ouvert. La transversalité du sujet entre les programmes de première STMG et de BTS permettait à un candidat qui s'est préparé à l'épreuve de réussir à faire la démonstration de ses savoirs et de sa maîtrise des compétences attendues.

Sur la forme

D'une manière générale, les candidats ont fait l'effort de structurer leur propos avec une introduction, un corps structuré, la plupart du temps en deux parties, et une conclusion. Les idées sont présentées d'une manière assez logique et plutôt bien illustrées par des exemples concrets.

Quels sont les points précis qui ont permis de valoriser les copies ?

- Une réflexion managériale structurée avec une réelle volonté de démonstration.
- Un ensemble agréable à lire en raison de la fluidité du propos et de la présence d'un fil conducteur qui correspond au plan annoncé.
- Des auteurs et concepts bien mobilisés avec une structure clairement identifiée, (parfois des auteurs sont cités mais sans aucun rapport avec le sujet, cela pose problème).

Sur le fond

Les candidats négligent la phase d'analyse d'un sujet avant de débiter une argumentation si bien qu'ils oublient complètement, pour la plupart des copies, la définition des termes du sujet, l'explication, la réflexion autour des axes à développer. Cette étape préalable à toute réflexion est déterminante pour la qualité de la copie. Les membres du jury regrettent de trouver très souvent des copies dans lesquelles la problématique est paraphrasée, le sujet n'est pas suffisamment questionné, les termes ne sont pas confrontés et cela conduit à un traitement superficiel du sujet. Les candidats restent donc à la surface du sujet sans réellement le creuser, sans en cerner les contours et ils passent à côté du niveau de réflexion attendu. De nombreuses copies n'ont pas de fil conducteur, elles se limitent à lister les processus de prise de décision et les différents rôles des décideurs. Trop souvent les concepts processus de prises de décision, décideur et nouvelles technologies sont juxtaposés et non confrontés. Certains candidats vont jusqu'à oublier totalement la notion de processus de prise de décision.

Le jury regrette que les candidats ne mobilisent pas davantage d'auteurs ni ne fassent réellement de liens avec des exemples concrets d'entreprises. Le sujet était ouvert et permettait l'illustration des propos avec des exemples d'entreprises.

Le jury a souvent eu l'impression de copies sans substance.

Les copies qui ont été valorisées sont celles qui ont su construire une réponse structurée et argumentée à l'aide de théories et d'exemples bien choisis, qui témoignent de la maîtrise des compétences méthodologiques attendues et des notions à maîtriser.

Conseils aux candidats

Il est impératif de se préparer tant sur le fond que sur la forme.

Tout d'abord, la maîtrise de la méthodologie d'analyse et de lecture d'un sujet permet de cerner les attendus, de questionner les concepts, de définir un plan qui répond à une problématique qui servira de fil conducteur. Il s'agit là d'un véritable exercice intellectuel auquel les candidats doivent se préparer.

Ensuite, la maîtrise des concepts, théories et connaissances scientifiques permet d'alimenter ce sujet et de répondre de la manière la plus complète à la problématique posée. Il s'agit là de travailler les auteurs, les théories de manière approfondie et non superficielle. Il est également important d'alimenter le sujet en exemples adaptés. Pour cela, les candidats peuvent se servir de leur expérience professionnelle ou les lectures de thèmes d'actualité.

Rappel des principes de base d'une argumentation rédigée

L'argumentation n'est pas un seul exposé de connaissances. Il s'agit d'abord de répondre à une question posée en étayant sa réponse (ses arguments) par des concepts scientifiques et des exemples concrets probants. L'argumentation n'est pas non plus l'expression d'une opinion brute et non fondée. Le propos doit faire montre de recul, de nuance et savoir utiliser les connaissances disciplinaires au service des idées. L'argumentation est une réflexion.

Points de vigilance pour une argumentation rédigée

1. Repérer la portée des termes de la problématique posée et circonscrire les enjeux sous-jacents.
2. Établir un fil directeur donnant un sens à l'ensemble des propos.
3. Construire un plan et le respecter dans le développement rédigé.
4. Articuler son argumentation en prévoyant des transitions entre parties et sous parties.
5. Éviter qu'à l'intérieur des différentes parties le propos ne se perde en détails et digressions.
6. Conclure de manière concise en répondant à la question problématisée posée.

Éléments attendus sur le fond :

Les éléments présentés ci-après, ne constituent pas des exemples de réponses « modèles ». Il s'agit simplement d'indications d'éléments essentiels à la bonne formulation des réponses attendues.

Question de management : En quoi le recours aux nouvelles technologies modifie-t-il le processus de prise de décision et le rôle des décideurs dans les organisations ?

Compétences évaluées : maîtriser les savoirs disciplinaires ; identifier et mesurer les enjeux de la problématique posée ; argumenter.

Conseils aux candidats

Même si la question est problématisée, on n'en attend pas moins une prise de hauteur de la part des candidats. La problématique résulte de la mise en tension des termes du sujet en vue de trouver une structure cohérente.

Plusieurs questionnements se posent autour de cette problématique.

La problématique n'est pas nécessairement formalisée de manière explicite et interrogative (elle peut être déduite de la structure et/ou des arguments utilisés). Elle peut être reformulée pour lui donner du sens et faire émerger **un fil conducteur**. A minima, **elle doit identifier les enjeux** nommés dans le sujet.

Problématisation : les nouvelles technologies viennent bouleverser le champ du management, comme le suggère le sujet, à deux égards :

- D'une part, **au niveau du processus de décision** : en effet les SIAD (Systèmes d'Information et d'Aide à la Décision), puis l'Intelligence Artificielle, en permettant une meilleure appréhension des informations et des modèles de choix suggérés par SIMON : la décision serait facilitée.
- D'autre part, **au niveau du rôle des décideurs** : les nouvelles technologies font évoluer le travail des managers/décideurs qui peuvent se concentrer sur les tâches essentielles et à forte valeur ajoutée, laisser de la place à d'autres dans la décision et doivent prendre du recul sur la manière dont ces technologies sont mobilisées au sein des organisations.

Conseils aux candidats

Les objectifs de l'épreuve requièrent la construction d'une argumentation structurée. Par conséquent, on attendra une copie présentant :

- une introduction avec une accroche, les définitions essentielles, la problématique ;
- un développement correspondant au sujet avec des parties distinctes ;
- une conclusion ;
- une expression écrite (syntaxe et orthographe) et une présentation satisfaisante.

Exemples de structuration possible :

AXE 1 : La modification du processus de décision

- étapes du processus de décision affectées par les nouvelles technologies,
- le SIAD a progressivement offert de nouvelles possibilités aux décideurs.

AXE 2 : La modification du rôle des décideurs

- les compétences attendues du décideur évoluent,
- un décideur « augmenté »... qui doit toutefois prendre conscience des limites des nouvelles technologies.

Théories et auteurs mobilisables (liste non exhaustive) :

- **Igor ANSOFF** : typologie de la décision selon l'horizon temporel, le niveau de prise de décision et sa réversibilité (typologie : **stratégique/tactique/opérationnel**).
- **Herbert SIMON** : modèle **IMC** (Intelligence, Modélisation, Choix).
- **Intelligence** : Le décideur prend conscience et identifie l'existence d'un problème, puis il collecte des informations utiles à la prise de décision // **Modélisation** : Il envisage plusieurs solutions possibles face au problème posé et se dote d'un modèle pertinent pour analyser l'information recueillie. // **Choix** : Il choisit une solution parmi celles qui ont été envisagées.
- Notion de **rationalité limitée (H. SIMON)** : selon ce modèle, les managers cherchent à prendre des décisions rationnelles, tout en étant limités par leur capacité à gérer l'information (les managers ne choisissent pas "la meilleure solution" mais la solution la plus satisfaisante). Notion en rupture avec les théories précédentes qui portaient du postulat d'une rationalité optimale (un diagnostic (SWOT) conduit à une décision optimale - **Modèle de HARVARD** -).

Les meilleures copies présentaient aussi des références aux auteurs suivants : H. MINTZERG (la notion d'intuition dans la prise de décisions), F. KNIGHT (risque et incertitude), M. COHEN, J. MARCH & J. OLSEN (modèle de la poubelle), ARGYRIS & SCHÖN (apprentissage en double boucle), P. SENGE (l'organisation apprenante), NONAKA & TAKEUCHI (connaissances implicites et explicites), SCHWENK, KAHNEMAN & TVERSKY (notion de biais cognitifs sur la perception des risques).

Conseils aux candidats

Les candidats gagneront à enrichir leur argumentation de références précises aux théories et auteurs mobilisables pour répondre à la question posée. Il ne s'agit pas en revanche de transformer les éléments de réponse en catalogue mais d'utiliser avec pertinence les auteurs et/ou théories dans l'argumentation proposée.

II.1.8. Repères bibliographiques pour les connaissances fondamentales en management, économie et droit

Cette liste ne constitue pas une liste exhaustive des attendus en termes de références. Elle vise à encourager les candidats à travailler les savoirs académiques afin d'acquérir les bases fondamentales à l'enseignement de l'économie et de la gestion.

Ressources mobilisables en droit (*liste non exhaustive*)

- Les manuels universitaires (Litec, Lamy, Mémentos Dalloz, Sirey, etc.) sont des sources utiles à la maîtrise des savoirs juridiques. De nombreux éditeurs proposent des sites sur lesquelles l'information est actualisée.
- Sites officiels peuvent également être consultés régulièrement dans le cadre de la préparation au concours :
 - <https://www.legifrance.gouv.fr/>
 - <https://www.service-public.fr/>
 - <https://www.courdecassation.fr/>
 - www.travail-emploi.gouv.fr
 - www.economie.gouv.fr/dgccrf
 - <http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>
- Revues hebdomadaires ou mensuelles du Jurisclasseur (LexisNexis), par exemples : contrats, concurrence, consommation.
- Revues Dalloz : Droit des sociétés, Droit du travail, Droit de l'Union Européenne.
- Lexique des termes juridiques 2019-2020, Serge Guinchard et Thierry Debard, Éditions Dalloz, 27^{ème} édition.
- Droit du travail, François Duquesne, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : relations individuelles et collectives de travail. 14^{ème} édition en 2019.
- Droit du travail, E. Peskine, C. Wolmack, LGDJ.
- Contrats civils et commerciaux, François Collart-Dutilleul, Philippe Delebecque, Dalloz.
- Droit de la propriété intellectuelle, propriété littéraire et artistique, propriété industrielle, droit international, P. Tafforeau, Gualino éditeur.
- Droit des obligations, Corine Renault-Brahinsky, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 15^{ème} édition en 2019. Intègre la réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations (loi de ratification du 20 avril 2018).
- Droit des obligations, B. Fages, LGDJ.
- Droit des sociétés et des groupes, Jean-Marc Moulin, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 12^{ème} édition en 2019.
- Droit des sociétés, A. Constantin, Mémento Dalloz.
- Droit commercial et des affaires, Michel Menjuq, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 11^{ème} édition en 2019.
- Droit de la consommation, J. Calais-Auloy et F. Steinmetz, Précis Dalloz.
- Droit de la concurrence interne et communautaire, M. Malaurie-Vignal, Sirey.
- Droit des entreprises en difficulté, Laetitia Antonin-Cochin et Laurence-Caroline Henry, Mémento LMD, Éditions Gualino (privilégier la dernière édition, actualisée toutes les années) : 1^{ère} édition en 2018.

Ressources mobilisables en économie (*liste non exhaustive*)

- Notions fondamentales d'économie, Michel Bialès, Rémy Leurion, JL Rivaud – Éditions Foucher.
- Précis d'économie, Emmanuel Combe, Éditions PUF, 15^{ème} édition, 2019.
- Lexique d'économie, Ahmed Silem, Éditions Dalloz, 15^{ème} édition.
- Histoire de la pensée économique, Henri Denis, Éditions PUF – Quadrige, 2016.
- Histoire des faits économiques contemporains, Maurice Niveau et Yves Crozet, Éditions PUF – Quadrige, 2016.
- Les 1001 notions de l'économie - À l'usage des candidats aux examens et aux concours - Éditions PUF – 2016.
- Théories économiques, M. Montoussé, éd. Bréal.
- Économie politique : 1. Concepts de base et comptabilité nationale, 2. Microéconomie, 3. Macroéconomie, J. Généreux, coll. Les fondamentaux, éd. Hachette Supérieur.
- Principes de l'économie, G.Mankiw, éd. De Boeck.
- Microéconomie de l'emploi, M.Sabatier, Lesueur, éd. De Boeck.
- Économie et mondialisation, JP Allegret, P.Le Merrer, Ed De Boeck.

- Économie politique contemporaine, Barel E., Beaux C., Kesler E., Sichel O., éd. Armand Colin.
- Politique économique, Bénassy-Quéré A., Coeuré B., Jacquet P., Pisani-Ferry J., éd. De Boeck.
- Histoire des pensées économiques : les fondateurs / les contemporains, collection dirigée par A. Gélédan-Synthèse, éd. Sirey).
- Micro-économie, Abraham-Frois G.- éd. Economica.
- Les grandes questions d'économie et de finances internationales, F. Lemoine, P. Madies, T. Madies, éd. De Boeck.
- Économie contemporaine, Analyse et diagnostics, Lecaillon J-D. et al., éd. De Boeck.
- Histoire des faits économiques, Brasseul J., coll. U, éd. Armand Colin.
- Monnaie et financement de l'économie, M. Delaplace, éd. Dunod.
- Sites : Il est conseillé d'actualiser les indicateurs chiffrés grâce à des sites tels que celui de l'INSEE, de l'OCDE, etc. :
 - <https://www.cae-eco.fr/> (conseil d'analyse économique)
 - <https://www.vie-publique.fr/>
 - <https://www.alternatives-economiques.fr/>
 - <https://www.insee.fr/fr/accueil>
 - <https://www.oecd.org/fr/>
 - https://european-union.europa.eu/index_fr
 - <https://www.ofce.sciences-po.fr/> (observatoire français de conjoncture économique)
- Revues - Les Cahiers français - Problèmes économiques - Reflets et perspectives de la vie économique - Revue économique - Regards croisés sur l'économie - L'économie politique - Alternatives économiques, etc.

Ressources mobilisables en management (*liste non exhaustive*)

- Notions fondamentales de management, Michel Scaramuzza, Michel Darbelet, Laurent Izard – Éditions Foucher.
- Management, l'essentiel des concepts et pratiques, S. Robbins, D. DeCenzo, Éditions Pearson Education.
- Le Management, fondements et renouvellements, Éditions Sciences Humaines.
- DCG 7 Management - Manuel – Réforme expertise comptable 2019-2020, Morgane Le Breton, Kévin Herlem, Sabine Separi, Éditions Dunod.
- Les théories de l'organisation et de l'entreprise : DECF, prépa CAPET, Agreg, Clotilde Marques - Éditions Ellipses.
- Éléments d'analyse économique de la firme, Jean-Paul Maréchal – PU de Rennes.
- Introduction à la gestion des entreprises, Alain Desreumaux, Éditions Armand Colin.
- Théorie des organisations, Alain Desreumaux, Éditions EMS ; Collection : Les essentiels de la gestion.
- Le management : voyage au centre des organisations, H. Mintzberg, Éditions Eyrolles.
- Structure et dynamique des organisations, H. Mintzberg ; Éditions d'organisation.
- Revues - Économie & Management - Revue française de gestion - Enjeux les Echos – La Tribune – revue Recherches en Sciences de gestion – RIHME – Revue Management Avenir, etc.
- Sites :
 - <http://www.aunege.org/>
 - <https://www.fnege.org/>
 - www.institut-entreprise.fr
 - www.iae-france.fr
 - <https://www.lamaisondumanagement.com/>

Ressources transversales mobilisables en économie, droit et management :

- Économie de la firme-monde, Pouvoir, régime de gouvernement et régulation - Virgile Chassagnon, Éditions de Boeck Supérieur.
- Les théories économiques de l'entreprise - Bernard Baudry et Virgile Chassagnon, Éditions La Découverte.
- L'économie institutionnelle - Bernard Chavance, Éditions La Découverte.
- L'économie des organisations - Claude Ménard, Éditions La Découverte.
- La performance juridique : pour une vision moderne du droit dans l'entreprise - Christophe Collard et Christophe Requilly, Éditions Lgdj.

- Décider avec les parties prenantes, approches d'une nouvelle théorie de la société civile - Maria Bonnafous-Boucher et Yvon Pesqueux, Éditions La Découverte.

II.2. Composition de l'épreuve disciplinaire appliquée, option « marketing »

II.2.1. Rappel de la définition et du programme de l'épreuve

Durée de l'épreuve : cinq heures ; coefficient 1.

Cette épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence pédagogique sur la thématique proposée en exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni.

Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

L'épreuve disciplinaire appliquée est adossée à des programmes qui définissent les compétences exigées et les connaissances essentielles que doivent acquérir les candidats aux concours de recrutement de personnels du second degré.

Pour l'épreuve disciplinaire appliquée option marketing, ils comportent :

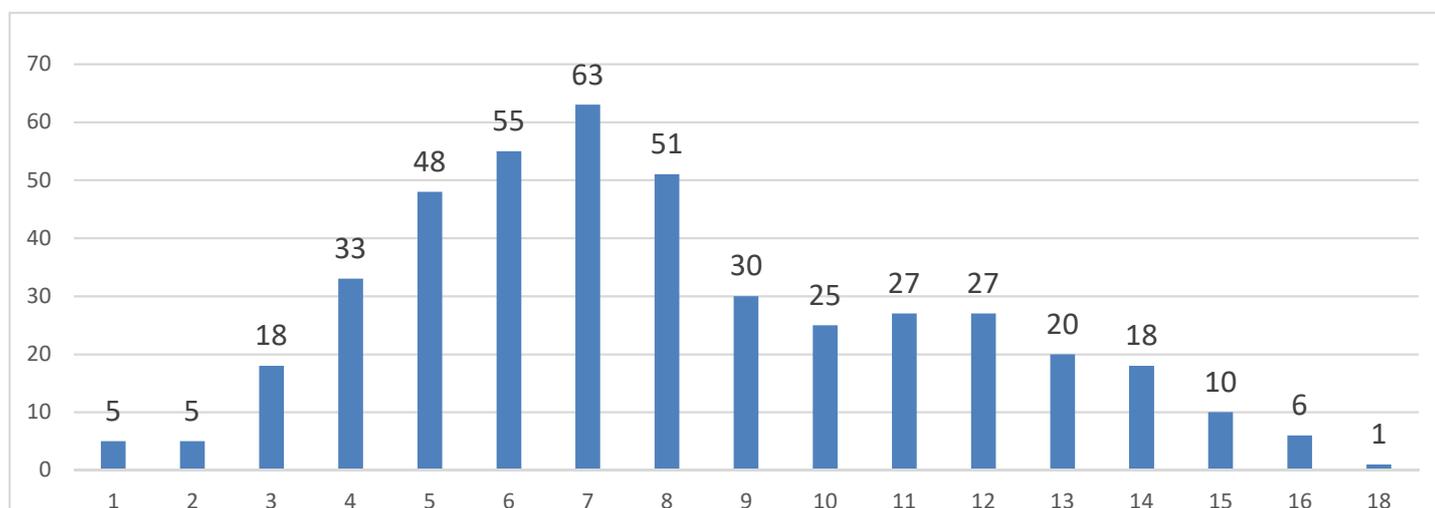
- les programmes de spécialités du cycle terminal de la série sciences et technologies du management de la gestion dans la spécialité « mercatique », traités au niveau M1 ;
- les compétences et savoirs associés du domaine professionnel présentés dans les référentiels des BTS « management commercial opérationnel », « négociation et digitalisation de la relation client », « commerce international » traités au niveau M1.

Les textes législatifs et réglementaires de référence sont ceux en vigueur au 31 décembre de l'année précédant celle du concours.

Lorsqu'il est fait référence à des programmes du second degré, il s'agit de ceux en vigueur au 1er janvier de l'année du concours.

II.2.2 Éléments statistiques portant sur l'épreuve disciplinaire appliquée 2023

Distribution des notes des candidats : Épreuve disciplinaire appliquée¹ (Marketing) Session 2023



¹ Pour les 3 concours (CAPET, CAFEP et Troisième concours).

Remarques à propos de la répartition des notes des candidats pour l'épreuve disciplinaire appliquée :

- 13.8 % des candidats obtiennent des notes égales et inférieures à 5 ;
- 51.3 % des candidats obtiennent des notes strictement inférieures à 8 ;
- 30.09 % des candidats obtiennent des notes égales à 8 et strictement inférieures à 12 ;
- 18.5 % des candidats obtiennent des notes supérieures ou égales à 12 ;

Nombre de copies	442	Médiane	7,50/20
En dessous de la moyenne	267	Note la plus basse	1/20
Au-dessus de la moyenne	175	Note la plus haute	18/20
Moyenne	8,14/20	Écart type	3,36

Notes éliminatoires

Pour les épreuves d'admissibilité, une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le jury a été très vigilant dans l'attribution des notes en ne positionnant à 5 et en dessous que les copies qui présentaient de graves lacunes dans les aptitudes didactiques et pédagogiques et une totale méconnaissance des spécificités de la section de technicien supérieur Management Commercial Opérationnel.

II.2.3 Présentation du sujet

Le candidat doit proposer une séquence pédagogique relative à l'enseignement de bloc 2 : Animer et dynamiser l'offre commerciale (ADOC) dont il a la charge, en Section de Technicien Supérieur « Management Commercial Opérationnel ».

Il doit concevoir et organiser une séquence pédagogique centrée sur la compétence : « Construire et/ou adapter l'offre de l'unité commerciale ».

Dans cet objectif, le candidat doit mobiliser ses connaissances, sélectionner des ressources au sein du corpus documentaire mis à sa disposition et, le cas échéant, proposer une ou plusieurs ressources complémentaires.

1) Conception et organisation d'une séquence pédagogique

Le candidat doit indiquer les objectifs de la séquence proposée ainsi que son positionnement dans son enseignement (progression, pré-requis, transversalités...).

Cette séquence doit être structurée en plusieurs séances. Pour chacune d'entre elles, le candidat est invité à préciser :

- les objectifs spécifiques ;
- la durée prévue ;
- les situations d'apprentissage ;
- les ressources exploitées ;
- les contenus à transmettre ;
- les situations d'évaluation.

2) Justification des choix didactiques

À l'issue de la construction de sa séquence, le candidat doit présenter une analyse réflexive justifiant ses choix et explicitant sa démarche de didactisation. Le candidat doit veiller à préciser la transposition didactique des ressources retenues.

En dehors de l'extrait du référentiel et du contexte dans lequel cette séquence doit se réaliser, les candidats ont accès à 19 ressources : articles de presse, extraits de site web, extraits d'articles universitaires, etc.

Les candidats sont évalués par niveau de maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques sur les points suivants :

- exposé des objectifs de la séquence et son positionnement dans la progression ;
- identification des prérequis nécessaires aux apprentissages ;
- mise en évidence des transversalités visées par la séquence ;
- pertinence du découpage en différentes séances et estimation réaliste de la durée nécessaire par séance ;
- argumentation du choix des ressources et pertinence des exploitations retenues au regard des objectifs de la séquence ;
- maîtrise des concepts disciplinaires mobilisés pour la séquence ;
- ancrage de la séquence sur une exploitation propice à l'apprentissage/une mise en situation d'apprentissage à l'aide d'un ou plusieurs contextes organisationnels ;
- exposé des attendus du travail demandé aux étudiants et leur adéquation aux compétences visées ;
- identification des obstacles cognitifs et modalités d'évaluation de la séquence ;
- présentation des enjeux didactiques (choix didactiques opérés) ;
- exposé de la démarche de didactisation et analyse réflexive ;
- utilisation d'un vocabulaire professionnel et respect des règles syntaxiques.

Premiers constats sur les copies

Sur le sujet proposé cette année, le jury a relevé dans un certain nombre de copies les éléments suivants :

- Une confusion dans les attendus de l'épreuve : de nombreux candidats ont proposé une épreuve de type leçon au lieu d'une didactisation.

L'objectif pour le candidat est de construire une séquence découpée en séances. Pour chaque séance, il indiquera le contexte, le contenu à transmettre en lien avec le référentiel et les objectifs fixés, tout en précisant les ressources exploitées et la didactisation envisagée (soit au fur et à mesure de la présentation des séances, soit dans une 2ème partie).

Le candidat doit faire un choix concernant sa séquence qu'il explicitera clairement dès le départ et exposera les savoirs associés mobilisés. Les ressources documentaires visent un champ d'action très large qu'il sera nécessaire de recentrer précisément. Le candidat veillera à faire le lien avec le vécu des étudiants en entreprise. Il montrera clairement que les savoirs associés sont en lien avec la didactisation qui les concernent. Il choisira comme élément central une unité commerciale, un contexte organisationnel et les ressources proposées seront opérationnelles. Le vocabulaire pédagogique doit être maîtrisé, afin de garantir la transmission des savoirs et l'acquisition de la compétence visée. Une séquence n'est pas une séance et s'inscrit dans une progression cohérente qu'il faut expliciter. Libre au candidat, dans sa présentation de séquence, de faire un focus sur le contenu d'une séance donnée. Les choix didactiques et pédagogiques du candidat doivent être clairement présentés, puis justifiés et argumentés.

- Une démarche pédagogique souvent non adaptée au référentiel proposé

De nombreux candidats proposent une démarche axée sur l'acquisition des notions au détriment des compétences et des apprentissages. Les attendus liés au référentiel du bloc 2 (ADOC) en STS MCO précisent que l'enseignant doit conduire les étudiants à construire et/ou adapter l'offre de l'unité commerciale du contexte proposé, en optimisant une répartition de l'assortiment et en repérant les complémentarités entre les différents canaux de distribution. Ainsi, l'épreuve consiste à permettre l'acquisition d'une compétence au travers d'une séquence pédagogique.

- Les éléments du cadrage global sont trop souvent omis

Les objectifs pédagogiques sont souvent mal définis : le domaine de compétence est traité (élaborer et adapter en continu l'offre de produits et de services) au lieu de la compétence ciblée (construire et/ou adapter l'offre de l'unité commerciale) par le sujet, ce qui entraîne de nombreux hors sujet.

Le positionnement de la séquence dans la progression est oublié : un positionnement temporel cohérent est attendu, avec la prise en compte des exigences des épreuves en CCF (contrôles en cours de formation).

Les prérequis et transversalités sont trop souvent escamotés et peu réutilisés dans la séquence. Il convient de citer les enseignements et les parties du référentiel adéquates ou les savoirs associés.

Les situations d'évaluation sont simplement évoquées ou totalement omises par manque de temps en fin d'épreuve.

- Une démarche de didactisation trop souvent absente ou non aboutie

De nombreux candidats ont utilisé la totalité des ressources documentaires, sans sélection, ni justification.

Une démarche de didactisation débute par une sélection justifiée de certaines ressources, qui aideront le candidat à construire sa séquence composée de plusieurs séances. Il ne semble pas pertinent de sélectionner et de justifier de manière linéaire toutes les ressources documentaires, mais seulement celles utiles à l'exploitation de sa séquence pédagogique.

Ce n'est qu'après cette sélection que le travail de didactisation des ressources peut avoir lieu.

Didactiser un support, c'est le rendre approprié à l'enseignement, et cela, aussi bien sur le fond que sur la forme. Pour rendre possible l'exploitation par les étudiants des ressources, Le candidat peut trouver, ci-après, des pistes possibles de didactisation :

- contextualisation en s'appuyant sur une/ou plusieurs unité(s) commerciale(s) ;
- modification des titres des ressources ;
- sélection d'un ou plusieurs paragraphe(s) ;
- suppression de partie d'une ressource trop longue ou redondante ;
- explication de vocabulaire technique et professionnel ;
- ajout de fiche méthodologique ou fiche savoirs lors de l'interprétation d'un graphique...

Dans le cadre d'une démarche de didactisation, il convient donc d'argumenter et de justifier le choix des documents retenus, puis de les exploiter avec pertinence au regard des objectifs de la séquence.

Une scénarisation/exploitation des ressources encore floue

En parallèle, de la démarche de didactisation, il convient de construire un questionnement autour de la compétence à valider, en exposant clairement les attendus du travail demandé aux étudiants.

Le jury apprécie l'utilisation de mises en situation des étudiants (situations d'apprentissage/contextualisations) accompagnées d'un questionnement progressif et réfléchi, permettant de suivre un fil conducteur tout au long des séances. L'utilisation des verbes directeurs est fortement conseillée. Les différentes situations d'évaluation ne doivent pas être omises par les candidats (diagnostique, formative, sommative, certificative...) et le jury attend des propositions concrètes. Enfin, le candidat peut prendre du recul pour proposer des axes de remédiation à sa séquence pédagogique, des séances de prolongement (avec d'autres enseignements, collègues...), etc.

Pistes de traitement du sujet

Tableau synthétique d'utilisation possible des ressources

Le corpus documentaire proposé dans le sujet laisse plusieurs pistes de traitement au choix du candidat. Il permet une exploitation des problématiques actuelles sur un marché (de nature environnementale, sociétale, économique ou commerciale avec notamment la problématique de la digitalisation).

Il convient de rappeler que ce tableau synthétique présente certaines pistes possibles de traitement, mais que le candidat doit bien sélectionner des ressources, c'est-à-dire en retenir certaines et en mettre d'autres de côté, et qu'il doit préciser, pour chaque ressource retenue, le contenu concerné ainsi que le retraitement éventuel. L'ensemble des choix effectué doit être justifié.

Ci-dessous un tableau reprenant chaque ressource avec des pistes (non exhaustives) de traitement en lien avec le thème du sujet.

N°	Titre	Contenu
2	Données chiffrées du marché du jouet (LSA)	Évolution du CA de 2017 à 2021 du marché du jouet. Évolution du CA des différents circuits de distribution. Classement des fabricants de jeux et de jouets. CA et évolution des principaux fabricants. Poids des différents segments en CA et évolution.
3	Le jouet entre dans la dernière ligne droite (La revue du jouet)	État des lieux du marché du jouet : éléments quantitatifs et qualitatifs. Prévisions quant aux futurs segments porteurs (importance des jouets sous licence). Progression des ventes en UC physique.
4	Jouet : les créateurs et fabricants français ont la côte (Nid.com)	Forte progression du CA (<i>et des PDM</i>) marques françaises vendues en UC physiques. Qualités des jouets français.
5	Mixité dans le jouet : le secteur réaffirme ses engagements (LSA Green)	Signature par la filière de la Charte pour une représentation mixte des jouets.
6	Extrait du site de PicWicToys	Bandeau qui montre les services proposés (<i>livraison, click and collect</i>) et la place particulière qu'occupe Lego (<i>un univers lui est dédié</i>).
7	Extrait du site de JouéClub	Un univers pour les jeux de construction : une boutique Lego.
8	Extrait du site d'Amazon	Présentation de l'univers jeux de construction puis catégories à l'honneur sans précision de marque particulière.
9	Jouets : les clients jugent les enseignes (Que choisir)	Évaluation de 5 enseignes : satisfaction globale, magasin en général (<i>accès, ambiance et propreté, rayons, étiquettes prix</i>), personnel, produits (<i>choix et disponibilité, promotions, rapport qualité/prix</i>) passage en caisse.

10	Extrait du site Les jouets en bois	Jeux de construction en bois (<i>différentes catégories</i>), services proposés.
11	Les enjeux du Pricing (Mercio.fr)	L'importance de la stratégie de positionnement compte tenu de la saisonnalité du marché du jouet. Forte concurrence dans le secteur de la distribution du jouet. Nécessaire adaptation de son pricing (établir un niveau de prix conforme aux objectifs) à son modèle économique. Importance de la cohérence entre le prix et le positionnement. Prise en compte du parcours client pour mesurer le poids du prix dans la décision finale. Structure de l'offre et unités de besoin. Intégration des kidultes. Nécessité de faire évoluer son pricing / nouvelles gammes.
12	L'industrie du jouet et son environnement (Essentiel média)	Industrie mondialisée. Domination de la Chine dans la fabrication du jouet. Regain du Made in France. Les étapes de la production des matières premières et de la fabrication des jouets sont celles qui impactent le plus l'environnement (ADEME). Industrie polluante.
13	La réglementation applicable aux jouets (Entreprises.gouv.fr)	Obligation d'analyse des dangers et évaluation de la conformité de tout jouet avant sa mise sur le marché français et européen.
14	Les enseignes du jouet se lancent dans le marché d'occasion (Le Monde)	Contexte d'inflation. King Okaz = ventes de jouets d'occasion dans le même rayon que les jouets neufs. Prise de conscience des enjeux environnementaux par les ménages. Ventes de pièces détachées sur le site. Marché jeux et jouets = 3,7 milliards d'€, +2,9 % en valeur / + 5,1 % en volume. Prix moyen = 21,5 €. Les GSS du jouet s'y intéressent pour des opérations ponctuelles. Frein/obstacles : assurer la sécurité aux clients, trouver et fournir les informations légales (<i>obligations pour les vendeurs</i>).
15	Lego, un empire bâti brique après brique (Ciliabule.fr)	Présentation de la stratégie marketing de Lego : relation client, réseaux sociaux, lego ID, fidélisation, marketing collaboratif (<i>Lego Ideas</i>), AFOLS (<i>Adult Fan Of Lego</i>), Rebuild the World, digitalisation avec une nouvelle gamme connectée, actions « green » avec des jouets en PET de bouteilles jetables.
16	Explorer l'expérience de shopping dans un magasin phygital (Décision marketing)	Contextualisation et justification de la stratégie omnicanal : multiplication des canaux, gestion intégrée, vision centrée sur le consommateur, phygital, continuum entre environnement réel et environnement virtuel (<i>réalité mixte</i>).

17	Le parcours d'achat des jeux et jouets de plus en plus phygital (LSA)	Le parcours d'achat des parents d'enfants âgés de 4 à 14 ans : recherche d'informations sur le net, prééminence du site Amazon au moment de l'achat, développement des Shoppers omnicanal (<i>webrooming et showrooming</i>).
18	Co-crédation : collaborer avec ses clients pour innover sur les marchés du jouet (Land.lu)	Définition de la co-crédation. Empowerment. Intégration de différents acteurs dans le processus de création de valeur de l'entreprise. Dialoguer, expérimenter pour découvrir des besoins latents non exprimés.
19	Les étapes du parcours client et les fonctions à assurer par la marque. (Fiches de marketing).	Présentation des différentes étapes du parcours client et des fonctions attendues.
20	Des parentes pilotes, testés et approuvés ! (ldkids.fr)	Raisons de la création de cette démarche par Oxybul éveil et jeux. Présentation du concept, de ses enjeux et des chiffres sur les parents pilotes.

1. Exemple de mise en situation possible : didactisation de ressources pour contextualisation

Contexte organisationnel

Vous êtes recruté en tant que vendeur au sein du magasin JouéClub de Bordeaux.

L'enseigne JouéClub a été classée récemment N°2 des enseignes de jouets en termes de satisfaction clients.

L'entreprise a pour objectif de se démarquer de ses concurrents afin de gagner la première place de ce classement.

A l'approche des fêtes de fin d'année, votre supérieur souhaite proposer une offre parfaitement adaptée aux consommateurs, afin d'atteindre ses objectifs de chiffre d'affaires, mais aussi de satisfaction clients.

Votre mission sera d'analyser le comportement des clients de JouéClub, puis de proposer une offre de produits et services adaptée à votre clientèle.

Ressources proposées

Une partie de la ressource 3 sera jointe à ce contexte organisationnel pour l'illustrer :

- les 3 premières colonnes du tableau : enseigne "logo" + "satisfaction globale" + "appréciation"
- le titre de la ressource sera modifié en "Satisfaction clients : classement des enseignes de jouets"

Une brève présentation de JouéClub issue de son site internet peut être également ajoutée.

2. Exemple d'extrait de séance : didactisation de ressources et questionnement inhérent

Didactisation de ressources

Ressource 2 : sélection de l'encart "Les spécialistes reviennent dans la course"

Repréciser la légende de l'histogramme : évolution 2021 vs. 2020 / évolution 2020 vs. 2019

Ce document permet :

- d'introduire les grands chiffres du marché du jouet en termes de distribution ;
- de mettre en évidence le boom du e-commerce pendant le confinement en 2020, puis la croissance des spécialistes en 2021 comme l'indique le titre de la ressource.

Ressource 2 : sélection des 2 encarts "Légo conforte sa pole position" et "2020, la contre-attaque Légo"

Ce document illustre :

- l'introduction des grands chiffres de marché du jouet en termes de fabricants ;
- la mise en évidence de la situation de Légo.

Ressource 3 : conservée en l'état

Ce document présente de manière très structurée les tendances actuelles du marché du jouet en termes de :

- consommateurs : prudence des acheteurs par rapport à l'augmentation des prix ;
- fabricants : catégories qui tirent le marché, licences en croissance ;
- distributeurs : progression des magasins spécialisés.

Ressource 4 : sélection du premier paragraphe "Les marques françaises profitent du rebond des magasins spécialisés" + ajout de la citation de Frédérique Tutt ("Les jouets français incarnent des valeurs d'héritage et de qualité qui traversent les générations en termes d'économie durable")

Ce document met en avant :

- la progression des jouets français dans les ventes ;
- les valeurs qui répondent aux attentes des consommateurs.

Questionnement associé aux ressources 2, 3 et 4 didactisées

Question : Expliquez comment Légo a su gagner la première place du marché des fabricants de jouets en France.

Éléments de réponse attendus : l'étudiant doit mettre en lien les différentes ressources qui lui sont données.

En introduction, un rappel de la progression de CA de Légo et de sa place de leader doit être fourni.

Puis, l'étudiant pourra souligner le fait que Légo opère sur des segments porteurs du marché pour s'imposer :

- les licences ;
- les jeux de construction.

Enfin, sans être une marque française, l'étudiant peut souligner le fait que Légo bénéficie des valeurs fortes de qualité et d'héritage.

Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve disciplinaire appliquée

II.2.4.1 Conseils généraux

Pour réussir cette épreuve, le candidat doit :

- analyser et s'approprier les programmes des classes de première et terminale STMG ainsi que les référentiels des BTS du secteur commercial (*Management Commercial Opérationnel - MCO, Négociation Digitalisation Relation Client - NDRC mais aussi Commerce international - CI*) ;
- lire attentivement les ressources pour appréhender et s'imprégner de l'environnement marketing du sujet afin de mieux construire la séquence ;
- prendre du recul et cerner les enjeux du sujet et du corpus documentaire fourni pour éviter le hors sujet ;
- apprendre à gérer son temps afin de couvrir la totalité des travaux demandés. Pour cela, le jury conseille fortement aux candidats de s'entraîner plusieurs fois et sur différents sujets (*différents niveaux : programmes STMG ou référentiels de STS*) ;
- repérer les ressources nécessaires à une étude approfondie. Il convient d'exploiter la documentation jointe en sélectionnant les informations pertinentes ;
- proposer des situations d'apprentissage construites et cohérentes autour d'un environnement de contextualisation, en s'appuyant sur une ou plusieurs unité(s) commerciale(s) ;
- prendre en compte les obstacles cognitifs et les différents profils (*niveaux des élèves de STMG et des étudiants en STS*) ;
- approfondir, justifier, argumenter les propositions et notamment les choix didactiques et pédagogiques ;
- éviter la « récitation » de cours sans réelle adaptation à la question posée ;
- faire preuve de qualités rédactionnelles, de rigueur et soigner l'expression écrite, la syntaxe, la grammaire et la graphie, pré-requis indispensables au métier d'enseignant.

II.2.4.2 Conseils portant sur la forme

Les candidats doivent s'efforcer de suivre les conseils suivants :

- la proposition d'un plan est nécessaire pour structurer la réflexion et présenter la séquence. Une introduction est souhaitable pour poser le contexte et le mettre en tension avec les attendus didactiques et pédagogiques de l'épreuve. Si elle doit rester succincte, elle aura le mérite de cadrer la réflexion et guider le candidat dans ses développements. Une conclusion peut être ajoutée, permettant ainsi un recul global sur la séquence ;
- la présentation de la copie doit être soignée (aérer la copie, numéroter les pages et les questions clairement, éviter les ratures et les traits à main levée) ;
- l'écriture doit rester lisible, y compris en fin de devoir ;
- la paraphrase doit être proscrite, même si quelques citations présentées entre des guillemets peuvent être

opportunes (il sera essentiel de citer les sources de ces extraits) ;

- l'orthographe et la syntaxe doivent être soignées (éviter les abréviations, expliquer les acronymes ou sigles, favoriser un style concis, faire des phrases complètes, utiliser un registre de langage soigné) ;
- les différentes parties de la composition doivent être structurées, et ce, de manière apparente, en mettant en évidence les éléments essentiels du raisonnement (soulignement des mots clés, présentation sous forme de tableau, titres et sous-titres, puces, etc.) ;
- l'usage de tableaux peut s'avérer utile à la structuration du propos mais sans en abuser, au risque de rendre difficile la lecture, de rendre le travail trop superficiel et de perdre le fil conducteur du raisonnement ;
- proscrire le style "dissertation" qui est peu adapté dans ce type d'exercice où il est nécessaire pour le candidat de guider le plus possible le jury dans sa lecture. Il est conseillé d'alterner les modes de présentation du raisonnement pour fluidifier la compréhension.

II.2.4.3 Conseils portant sur le fond

L'épreuve requiert la présentation d'une séquence pédagogique, exploitant de façon critique et argumentée un corpus documentaire fourni. Les candidats doivent donc proposer à la fois des éléments de réflexion didactique et d'exploitation pédagogique sur le niveau d'enseignement et la discipline proposés dans le sujet.

Concernant la démarche didactique, les candidats doivent utiliser à bon escient le contexte organisationnel et l'extrait de programme ou de référentiel pour :

- développer une contextualisation en lien avec l'extrait du programme STMG ou du référentiel STS proposé qui doit faciliter la mise en situation des apprenants ainsi que leurs réponses au questionnement ;
- définir des objectifs disciplinaires et pédagogiques qui seront développés tout au long de la proposition de la séquence ;
- présenter les prérequis nécessaires, leur(s) modalité(s) d'évaluation ainsi que les transversalités envisagées. Ces transversalités peuvent être liées au champ disciplinaire marketing ou transdisciplinaires avec les autres disciplines comme les matières générales ;
- planifier la séquence afin de prendre en compte les contraintes de temps. Ce travail peut permettre au candidat de mesurer le réalisme de sa proposition. L'insertion dans une progression globale et le découpage en séances doivent aussi permettre d'assurer la cohésion de l'ensemble de l'enseignement visé et ainsi de démontrer la maîtrise du programme/référentiel à exploiter ;
- adopter une méthodologie de travail de la séquence adaptée à la pédagogie à mettre en œuvre dans chaque filière (STMG ou STS). Il convient de mettre en activité les apprenants en engageant leur réflexion, avec un niveau adapté au public visé. Les mises en activité doivent être réalistes, justifiées et argumentées, notamment par les modalités de travail envisagées, la ou les production(s) attendue(s) ;
- sélectionner et adapter les ressources proposées dans le corpus documentaire en justifiant les choix opérés. Une réflexion des candidats est attendue sur le choix effectué parmi les ressources fournies. Le candidat doit faire preuve de recul et réaliser une analyse critique, pour expliquer en quoi la ressource sélectionnée sert le propos et la construction de la séquence. La réflexion du candidat sur l'exploitation de tout ou partie de la ressource durant la séquence est appréciée par le jury ;
- construire un questionnement cohérent en fonction du nombre d'activités proposées à l'apprenant en ayant toujours à l'esprit la démarche choisie et les objectifs visés. L'utilisation de verbes d'action et la progressivité des consignes doivent être favorisées pour démontrer au jury une certaine maîtrise du questionnement ;
- définir les modalités et formes de synthèse en fonction des capacités ou compétences visées et des notions à maîtriser. La proposition de traces écrites doit permettre aux apprenants de suivre leur progression et faciliter les évaluations, intermédiaires ou en fin de séquence ;

- évaluer les travaux demandés tout en en justifiant l'intérêt. Des liens peuvent être faits entre les pratiques d'évaluation mises en œuvre et l'évaluation certificative, le cas échéant. Les évaluations sommatives peuvent s'inscrire également dans le projet d'évaluation de l'établissement ;
- envisager d'éventuelles situations de remédiation, dans la proposition de séquence, en se fondant sur la réalité des apprentissages.

En conclusion

La réussite de cette épreuve nécessite des connaissances solides dans le domaine du management des organisations, des sciences de gestion et plus particulièrement du marketing. Il convient à ce titre de discerner les champs disciplinaires liés à la démarche marketing et ceux liés à la démarche du management stratégique.

La dimension didactique et pédagogique doit être aussi présente à toutes les étapes de la démarche de construction de séquence. Cette dimension didactique et pédagogique se traduit par la clarté des explications, la cohérence des argumentations, la progressivité des notions abordées.

Une préparation sérieuse passe par l'appropriation des démarches spécifiques à l'enseignement technologique, dont l'étude de cas est une composante importante. Elle suppose des capacités de transposition des situations vécues ou observées en entreprise dans le domaine de la formation initiale ou continue.

Eu égard au format (5 h) et aux attendus de cette épreuve, le jury souligne qu'une préparation rigoureuse aux spécificités de cet exercice est indispensable.

III. Épreuves d'admission.

Les épreuves d'admission évaluent la capacité du candidat à élaborer une activité pédagogique à destination des élèves, à investir une situation d'enseignement en tant que futur professeur et à maîtriser des gestes techniques et professionnels utiles à l'exercice du métier d'enseignant. Les deux épreuves orales d'admission comportent un échange avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires. Le principe de l'évaluation des candidats sur leur capacité à transmettre et faire partager les valeurs et principes de la République ainsi que l'ensemble des dispositions de la Charte de laïcité a été renforcé depuis la session 2015 :

- par des éléments de contexte des situations professionnelles fournies aux candidats dans le cadre de l'épreuve de leçon ;
- par les questions posées lors de l'épreuve d'entretien.

Il s'agit ainsi de mesurer la perception par les candidats des enjeux des pratiques de laïcité et de citoyenneté dans le cadre de leur futur métier.

III.1. L'épreuve d'entretien

III.1.1. Rappel de la définition de l'entretien et de son déroulement

L'épreuve d'entretien est l'une des deux épreuves d'admission.

Elle consiste en un entretien avec le jury décrit à l'article 8 de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique.

« L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

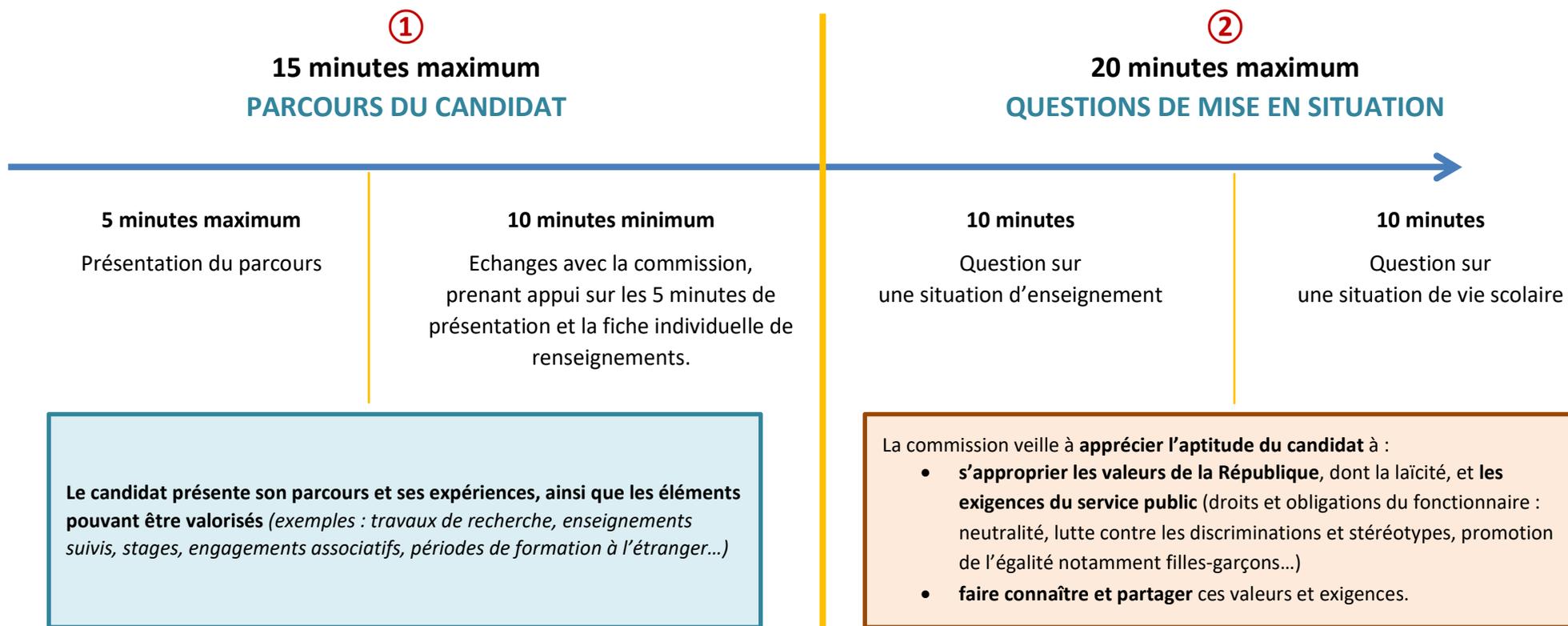
[...] Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture. »

Déroulement de l'épreuve d'entretien.

- Coefficient 3
- Note sur 20
 - Note éliminatoire : 0/20
- Évaluation globale
- Pas de temps de préparation

En amont de l'épreuve, les candidats admissibles aux concours externes et aux troisièmes concours du CAPET (public et privé) établissent une **fiche individuelle de renseignement (non évaluée)**. Cette fiche doit être transmise au jury. **Toute fiche transmise hors délai entraîne l'élimination du candidat.**

35 minutes, découpées en deux grandes parties :



III.1.2. Éléments statistiques portant sur la session 2023.

232 candidats présents.

Répartition des notes pour les trois concours **CAPET, CAFEP et troisième concours** :

Note la plus		Nombre de notes selon intervalles					
basse	haute	N<5	5≤N<9	9≤N<12	12≤N<16	16≤N<19	≥19
03	20	5	44	23	82	51	27

Tableau 1: répartition des notes pour les trois concours: CAPET, CAFEP et troisième concours

Distribution des notes d'entretien CAPET, CAFEP et 3^{ème} concours

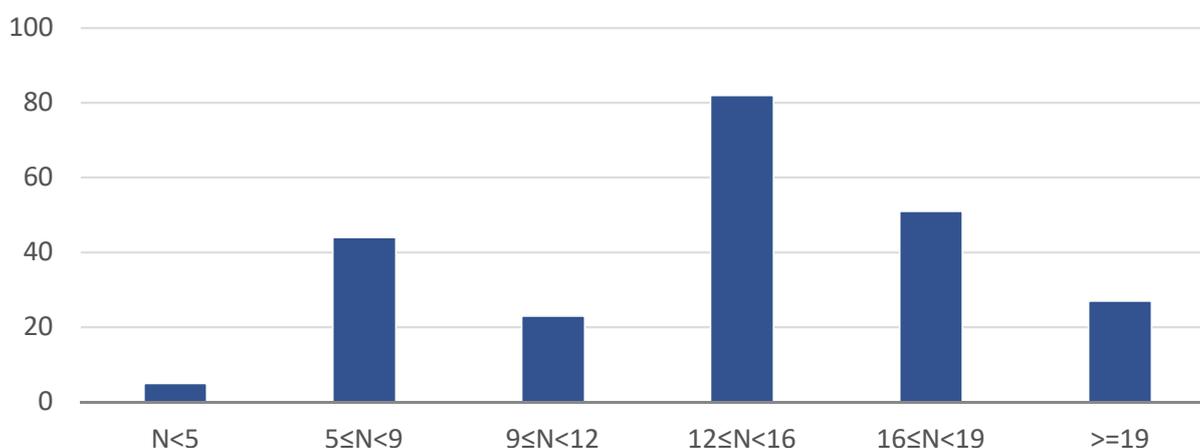


Figure 1: Distribution des notes d'entretien CAPET CAFEP et 3^e concours 2023

III.1.3. Analyse des prestations des candidats

Comme en témoigne la distribution des notes, 21,12 % des candidats ont obtenu des notes strictement inférieures à 9. La majorité des candidats (68,97 %) ont obtenu des notes supérieures ou égales à 12.

- **Lors de l'entretien avec le jury, les candidats qui ont obtenu moins de 9 ne sont pas parvenus à démontrer leur capacité à se projeter dans le métier. Par ailleurs, concernant leurs prestations, les membres de jury ont effectué les constats suivants, souvent cumulatifs.**

Présentation

- Le parcours professionnel est souvent énoncé de manière descriptive, sans mise en perspective des compétences acquises et transférables au métier d'enseignant.
- Les 5 minutes ne sont pas exploitées dans leur intégralité.

Entretien

- L'entretien ne permet pas de faire émerger lesdites compétences et révèle une difficulté du candidat à expliciter ses motivations.
- La projection dans le métier d'enseignant d'économie-gestion et/ou dans la voie technologique demeure superficielle.

Mise en situation d'enseignement

- Le candidat entre directement dans les pistes de solutions, sans analyse ou prise de recul du contexte.
- Le lien entre le sujet et l'aspect pédagogique de la situation n'est pas établi.
- Les principes et/ou valeurs de la République inhérent(e)s à la mise en situation ne sont pas énoncé(e)s ou sont juste récité(e)s.

Mise en situation de vie scolaire

Le candidat peut soit :

- énumérer une multitude d'acteurs sans comprendre leurs rôles respectifs et leur articulation ;
- déléguer systématiquement le problème vers la communauté éducative, au détriment de la dimension collégiale.

Là aussi, les principes et/ou valeurs de la République sont méconnu(e)s.

En conclusion,

Les prestations insuffisantes voire très insuffisantes s'avèrent confuses, suscitant des relances nombreuses. Les réponses ne permettent pas d'identifier les compétences transférables, les motivations, la capacité d'analyse ou encore la conscience de la dimension collective du métier.

- **A contrario, les candidats qui ont le mieux réussi cette épreuve ont mûri leur réflexion et se projettent dans le métier d'enseignant en économie-gestion. Les membres de jury ont plus particulièrement souligné les points de satisfaction suivants.**

Présentation

- Le candidat adopte une présentation par compétences, qui permet de lier ses expériences au référentiel métier de l'enseignant.
- Le discours est sincère, spontané et respecte le temps imparti.

Entretien

- L'entretien est optimisé grâce à l'écoute active, ce qui permet au candidat de démontrer sa capacité à se projeter dans la réalité du métier.
- Celui-ci privilégie les réponses courtes et pertinentes.

Mise en situation d'enseignement

- La situation d'enseignement est correctement analysée et diagnostiquée. Le candidat propose un traitement en plusieurs temps : à Court Terme, Moyen Terme voire Long Terme.
- Les meilleurs candidats ajoutent une dimension collective à leur réponse, ainsi qu'un traitement global de la situation (autres élèves de la classe, protagonistes secondaires...).

Mise en situation de vie scolaire

- Le candidat s'inscrit dans une dimension collective, à l'échelle de la communauté éducative.
- Les meilleurs candidats vont au-delà de la simple connaissance du système éducatif ou de l'énumération de références règlementaires ou juridiques. En effet, ils se saisissent de la situation et ne cherchent pas à y appliquer une « solution clé en main ». Ils démontrent qu'ils ont des réflexes et ont mené une réflexion approfondie sur les sous-jacents d'une notion (le devoir de réserve par exemple).

En conclusion,

Les meilleurs entretiens se concrétisent par un vrai dialogue riche et dynamique. Les réponses apportées lors de la première partie permettent d'identifier les compétences transférables du parcours professionnel au métier mais aussi les motivations et la capacité d'analyse du candidat. Les réponses apportées aux situations proposées sont à la fois réfléchies et concises. Parce qu'ils y ont réfléchi, les candidats concernés ont démontré leur capacité d'articuler leurs propositions avec les valeurs mises en jeu et leur capacité à se conduire en fonctionnaire responsable et en éducateur lucide, sachant mobiliser différentes ressources, internes et externes, à leur disposition.

III.1.4. Conseils des membres du jury concernant l'épreuve d'entretien

- La préparation de l'entretien par les candidats

De manière générale, les candidats se sont préparés à l'entretien avec sérieux.

Le candidat doit mettre à profit sa présentation pour mettre en perspective :

- les compétences et expériences pertinentes de son parcours en lien avec le métier d'enseignant ;
- les éléments réglementaires relatifs au métier d'enseignant ainsi qu'à l'institution.

Il est donc indispensable de construire sa présentation en lien avec le référentiel métier ainsi que les grands repères réglementaires.

Il convient au candidat de démontrer sa volonté de se placer dans une démarche de formation tout au long de la vie. Il est donc inutile de masquer (ou pire d'ignorer) ses lacunes ou axes de progression. Même si le temps limité de présentation n'est pas propice au développement de cette démarche, il est néanmoins pertinent de l'évoquer afin de permettre au jury d'y revenir durant l'entretien.

- Le déroulement de l'entretien

Les cinq minutes de présentation

Cette première partie de l'entretien permet de mettre en évidence les compétences acquises lors du parcours et identifiées comme importantes car transférables au métier d'enseignant. Celles-ci peuvent être académiques, professionnelles, associatives ou sportives.

Pour ce faire, le candidat :

- ne doit pas effectuer une présentation linéaire ou lue de son parcours ;
- doit s'affranchir de ce qu'il considère être des compétences attendues par le jury, soit parce qu'elles figurent dans le référentiel des compétences, soit parce qu'il a des représentations sur le métier.

Pour rappel, il est utile de se référer au cadre réglementaire et au référentiel, mais ces derniers devront alors être maîtrisés avec une certaine prise de recul pour structurer l'intervention.

L'enjeu de ce temps fort de l'entretien est de *mettre en évidence les compétences* que le candidat sera capable de mobiliser dans la perspective d'une prise de poste d'enseignant, ainsi que ses *motivations*.

Les 10 minutes d'entretien de motivation

Ils approfondissent les éléments abordés par le candidat durant sa présentation. Il s'agit d'un échange, qui permet d'approfondir une expérience, une compétence (voire de l'illustrer) pour ensuite la projeter dans le métier d'enseignant.

Le candidat qui aura réussi à mettre ses compétences en évidence lors de sa présentation pourra ainsi mieux les développer. Le candidat qui ne serait pas parvenu à expliciter ses compétences lors de l'étape précédente pourra le faire, guidé par les questions du jury.

Le jury conseille aux candidats de s'attacher à la qualité de l'échange et de se préparer à le convaincre de son intérêt à devenir enseignant.

Les réponses devront être pertinentes et en lien avec le parcours professionnel. Des réponses récitées ou « hors-sol » desserviront le candidat.

La situation d'enseignement

Le traitement de cette première mise en situation nécessite :

1. préalablement, une analyse approfondie de tout le contexte à présenter, pour mieux différencier « analyse » et « réaction » ;
2. un lien réfléchi avec les valeurs et/ou principes de la République
3. une réponse structurée (Court Terme/Moyen Terme/Long Terme, interne/externe...) ;
4. une proposition d'actions pertinentes, concrètes et réalistes en situation d'enseignement.

Par exemple, l'usage du débat ne devra pas être systématisé, notamment sur certains enjeux inscrits dans les valeurs de la République (laïcité) et/ou ancrés dans la Constitution (environnement).

Le jury n'attend pas une solution « clé en main » mais teste les réflexes ainsi que la réflexion et la prise de recul du candidat. Il appréciera l'importance accordée à l'équipe pédagogique dans la solution apportée, dès lors qu'elle est pertinente et ciblée.

Le jury conseille aux candidats de ne pas « copier-coller » une observation sur laquelle se grefferaient quelques références citées sans fondement, ni exploitation réelle des éléments avancés.

La situation de vie scolaire

Cette deuxième mise en situation teste les mêmes réflexes que la précédente, mais porte davantage sur les réflexes du travail en équipe avec la communauté éducative. L'enjeu n'est pas de travailler « avec » mais « ensemble ».

Là encore, le jury n'attend pas une boîte à outils répartissant les rôles des uns et des autres au sein de la communauté éducative. Mobiliser untel ou untel, expliciter son rôle est une étape importante mais non suffisante.

Le jury attend du candidat qu'il soit capable d'identifier les bons relais sur un sujet précis, et de démontrer sa compréhension de l'articulation des rôles de chacun, ainsi que ses capacités de coopération et de collaboration.

Conseils à destination des candidats

Le suivi d'une préparation au concours est largement conseillé, que celle-ci soit effectuée au sein des académies ou dans les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation. En effet, les candidats qui ont réalisé les meilleures prestations ne semblent pas étonnés par le déroulement et le contenu de l'entretien. Ils ont une bonne maîtrise des références au Code de l'Éducation et au cadre juridique du système éducatif et de l'action éducative. Ils font une présentation non stéréotypée de leur parcours et proposent une méthodologie rigoureuse de traitement des deux situations.

Il est vivement *recommandé de faire un stage d'observation en établissement* pour observer des situations d'enseignement et échanger avec les acteurs de la communauté éducative. Les candidats contractuels de l'Éducation nationale peuvent, à bon escient, tirer profit de leur expérience.

Pour l'ensemble de l'entretien :

Les candidats doivent *préparer la forme et le fond de l'entretien*. Les réponses standardisées, peu approfondies, non structurées ou encore généralistes sont à bannir.

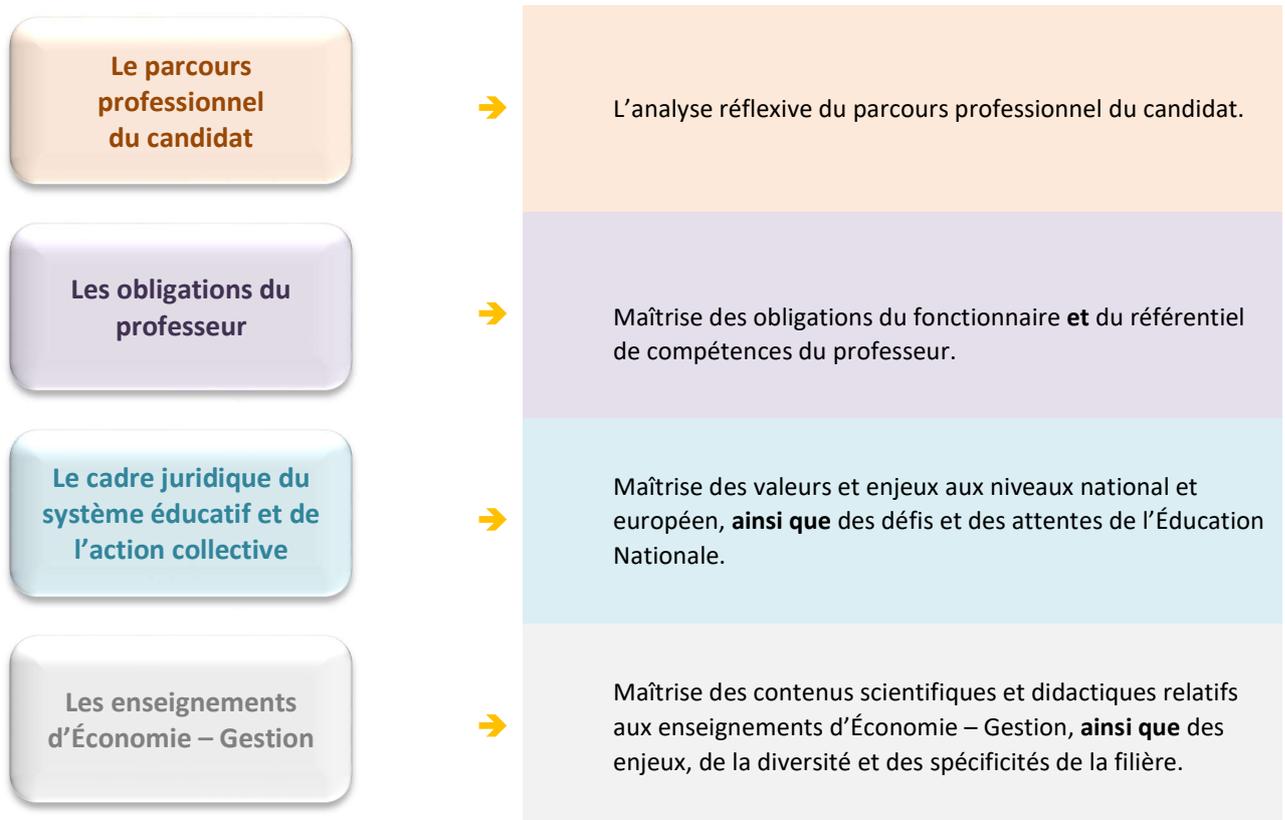
Les candidats doivent être capable de *prendre du recul sur leurs réponses dans une optique d'amélioration continue*.

Les mises en situation doivent rester des échanges avec le jury. Le candidat veillera à ne pas monopoliser la parole sans but précis.

Préparer le déroulement de l'entretien avec le jury revient à créer un cadre propice pour des échanges de qualité en veillant à :

- la maîtrise de la langue française ;
- la maîtrise des techniques de communication : notamment l'écoute active ;
- la maîtrise de la communication non verbale ;
- le maintien de l'interactivité avec le jury ;
- la proposition d'une présentation structurée et cohérente ;
- le respect du délai imparti pour la prise de parole du candidat et de celle du jury ;
- la maîtrise de la posture professionnelle face au jury : attitude, gestuelle, tenue vestimentaire professionnelle.

Les candidats doivent aussi préparer le contenu de l'entretien avec le jury dans l'optique de produire une prestation rigoureuse conforme aux attendus de l'épreuve et d'un concours de la fonction publique d'État. Cela sous-entend de travailler en amont les quatre axes suivants :



L'objectif de cette préparation des contenus de l'entretien vise à mettre en perspective :

- les compétences acquises par le candidat le jour de la présentation au concours, via une sélection des expériences les plus pertinentes ;
- les éléments de motivations personnelles à enseigner dans la filière Économie – Gestion en tenant compte du cadre juridique de l'action éducative et de ses évolutions.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat devra veiller à suivre une méthodologie rigoureuse de traitement pour les deux situations proposées.

1. Analyser la situation proposée avant d'évoquer les pistes de solutions.
2. Identifier les enjeux liés à la situation (scientifique, didactique, valeurs et principes de l'action éducative, liés à l'action de la communauté éducative).

3. Proposer et argumenter les choix de pistes de solutions concrètes, opérationnelles, vraisemblables et réalisables sur le terrain avec des illustrations. Prioriser les actions à court, moyen et long terme.

Par ailleurs, le candidat peut prendre en note les éléments phares des situations sur les feuilles mises à disposition et reformuler les questions du jury pour en comprendre le but s'il le souhaite.

Spécificités selon la nature de la mise en situation :



Pour la situation d'enseignement

- Bien connaître les spécificités des sections en Economie-gestion, le contenu et les finalités des programmes.
- Réfléchir à leur mise en oeuvre dans le cadre de la situation proposée.



Pour la situation de vie scolaire

- Bien connaître les acteurs de la communauté éducative et leurs actions.
- Bien cibler le choix de leur intervention dans le cadre d'un travail collaboratif en équipe au service de la réussite des élèves.

III.2. L'épreuve de leçon

III.2.1. Programme de l'épreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire et la maîtrise de compétences pédagogiques. Elle invite le candidat à une mise en situation professionnelle.

Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

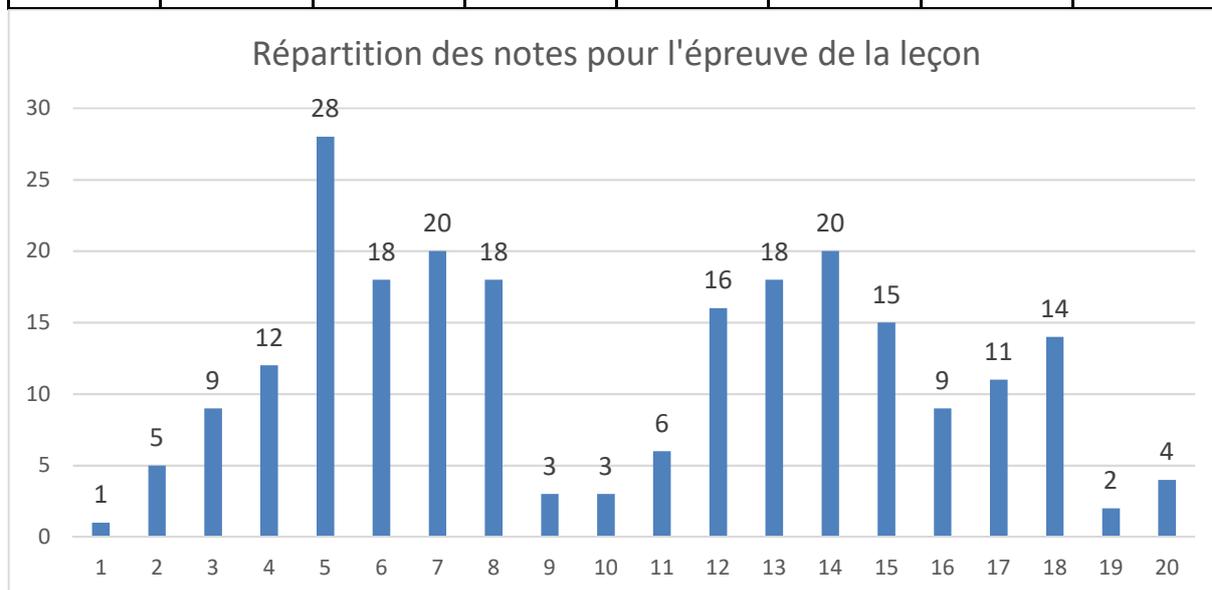
L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

III.2.2. Éléments statistiques portant sur l'épreuve 2023.

255 candidats inscrits. 232 présents.

Répartition des notes pour les trois concours : CAPET et CAFEP et 3ème concours :

Note la plus		Nombre de notes selon intervalles					
basse	haute	$N < 5$	$5 \leq N < 8$	$8 \leq N < 10$	$10 \leq N < 12$	$12 \leq N < 16$	$N \geq 16$
1	20	27	66	21	9	69	40



Répartition des sujets :

STMG	BTS MCO	BTS NDRC
<i>1 sujet de l'enseignement commun Management, Sciences de gestion et Numérique</i> <i>2 sujets de l'enseignement spécifique de Marketing</i>	<i>1 sujet du bloc 2 Animer et dynamiser l'offre commerciale</i>	<i>1 sujet du bloc 2 Relation client à distance et digitalisation</i>

III.2.3. Observations et conseils des membres du jury concernant l'épreuve de leçon

❖ La préparation en loge de l'épreuve de leçon : constats et conseils

Constats :

Généralement, les membres du jury ont pu observer que les candidats s'étaient bien préparés à l'épreuve de leçon.

Concernant la préparation en loge, les candidats utilisent de façon efficace le délai imparti pour proposer des supports de communication afin de présenter leur démarche pédagogique. Cependant, un grand nombre d'entre eux exploitent exclusivement des manuels scolaires à défaut de tout autres supports à didactiser. Certains candidats utilisent des trames de présentation formatées et portant sur d'autres contextes et/ou d'autres parties du programme / référentiel proposé qui ne sont pas adaptées.

Conseils aux candidats :

Avant toute chose, les candidats sont invités à lire et à s'imprégner du sujet et de son contexte afin de le garder en tête tout au long de la construction de la séance.

Les candidats doivent être vigilants lorsqu'ils utilisent des documents numériques "pré-formatés et/ou standardisés, trop cadrés" ou les manuels scolaires. Ils doivent tout au moins veiller à ne pas s'enfermer dans un support qui limite parfois une projection réfléchie dans le contexte d'enseignement et pédagogique. D'autre part, les candidats sont encouragés à prendre en compte la distance physique qui les sépare des membres du jury dans la construction de leur support (taille, lisibilité, etc.).

❖ Le déroulement de l'épreuve : constats et conseils

➤ Présentation et posture du candidat

Constats :

La majorité des candidats se présentent à l'épreuve avec une posture adaptée. Néanmoins, les membres du jury regrettent que certains candidats s'autorisent :

- une tenue vestimentaire peu adaptée pour un concours de recrutement ;
- un vocabulaire qui manque de professionnalisme, voire une expression orale trop familière.

Conseils aux candidats :

- Les candidats doivent soigner les supports qu'ils présentent aux membres du jury (*des fautes de français et d'orthographe sont trop souvent constatées*).

- Pour les candidats enseignants contractuels, il est recommandé de ne pas mentionner expressément l'établissement et l'académie d'origine.
- Les candidats doivent faire preuve de dynamisme, de conviction et d'envie durant les deux parties de l'épreuve de la leçon.

➤ **Première partie de l'épreuve : présentation de la séance (20 mn)**

Cette première partie de l'épreuve invite les candidats à s'immerger dans un contexte d'enseignement et un contexte pédagogique. Il est donc demandé aux candidats de traiter simultanément ces deux contextes pour proposer une séance **cohérente et adaptée** tant d'un point de vue pédagogique que didactique.

Constats :

Globalement, les candidats utilisent les 20 minutes qui leur sont accordées.

D'ailleurs, l'exposé de la séance est souvent bien organisé et structuré, ce qui est très apprécié par les membres du jury.

En revanche, les membres du jury regrettent une mauvaise répartition du temps entre les différentes parties. En effet, les candidats passent souvent trop de temps (*plus de 7 minutes, voire 10 minutes*) sur le rappel du contexte pédagogique sans valeur ajoutée ni ré-exploitation au cours de la présentation de la séance, et ce, au détriment :

- du contenu pédagogique et du déroulement de la séance ;
- des activités **concrètes, réalistes** ;
- des activités **adaptées** aux objectifs, au public et aux contraintes de temps et de matériel ;
- de l'évaluation des élèves dans le processus d'apprentissage.

Contexte

Les candidats repèrent les différentes informations du contexte et cernent le sujet de la séance pédagogique à construire. Ces éléments sont souvent énoncés lors de l'introduction de l'exposé mais, finalement, ne sont pas, ou peu, intégrés dans la démarche décrite par les candidats.

Les membres du jury regrettent que certains candidats enseignants contractuels ignorent le contexte d'enseignement imposé par le sujet, et préfèrent s'appuyer sur leur propre contexte d'enseignement vécu et leur expérience professionnelle.

Structure :

La majorité des candidats expose une proposition structurée et illustrée. Cependant, les membres du jury regrettent l'utilisation de trames pré-établies trop souvent inadaptées au contexte d'enseignement proposé.

Enjeux didactiques :

De nombreux candidats méconnaissent les techniques pédagogiques de construction d'une séance.

- Ils travaillent des objectifs notionnels au lieu de viser des capacités (STMG) ou des compétences (STS) ;
- Ils confondent la pédagogie à appliquer en STMG et en STS (*tensions/problématiques en STMG, mise en situation professionnelle en STS*) ;
- Ils utilisent des manuels sans réappropriation, ni didactisation ;
- Ils présentent une fiche pédagogique sans expliciter les enjeux, les objectifs, les prérequis, les transversalités, les contraintes matérielles etc. ;

Le déroulement de séance :

La majorité des candidats propose un "dossier élève" structuré mais dont les activités restent souvent floues. En effet, les membres du jury regrettent que :

- les supports proposés ne soient pas assez concrets ou reprennent in extenso les manuels ;

- les activités ne soient pas mises en lien avec les objectifs pédagogiques énoncés et les éléments du contexte proposé ;
- les activités ne soient pas inscrites dans un cadrage temporel ;
- le questionnement et les attendus élève/étudiant ne soient pas développés ;
- certains candidats assimilent l'enseignant à un animateur en laissant les élèves/étudiants en autonomie perpétuelle et/ou en se « déchargeant » sur un professionnel intervenant dans la classe.

Les meilleures prestations émanent de candidats qui ont conçu leur séance de manière à atteindre un ou plusieurs objectifs pédagogiques, dans le temps imparti en adaptant les activités au public visé et au contexte donné. Le jury a ainsi apprécié la présentation de supports construits et justifiés.

Culture numérique :

Certains candidats n'intègrent pas la culture numérique dans leur proposition : aucun outil n'est présenté. D'autres candidats recourent de façon trop systématique à un catalogue d'outils numériques à placer impérativement dans la séance, sans en vérifier l'utilité et l'intérêt au service de la démarche pédagogique (*kahoot, wooclap, trello, padlet...*).

Évaluations :

Concernant les propositions d'évaluation, la plupart des candidats proposent de faire des évaluations et s'attachent uniquement à distinguer les différentes formes d'évaluation (*diagnostique, formative, sommative, certificative*). Ainsi, les évaluations sont souvent évoquées sans réflexion sur la forme, les attendus et les remédiations.

De plus, trop de candidats méconnaissent les épreuves certificatives et proposent des évaluations de ce fait peu appropriées.

Connaissances disciplinaires :

Les membres du jury regrettent la faiblesse des connaissances disciplinaires chez de trop nombreux candidats.

Analyse réflexive :

Les meilleures prestations émanent de candidats qui ont su porter une analyse réflexive sur leur proposition.

Conseils aux candidats :

Concernant la prise en compte du sujet :

- les membres du jury invitent les candidats à bien prendre le temps de lire le sujet (*recto ET verso*) et le texte officiel annexé, de façon à bien délimiter la séance à présenter ;
- pour les candidat enseignants contractuels, il leur est conseillé de se détacher de leur contexte d'établissement et de s'appuyer sur celui du sujet pour construire leur séance ;

À titre d'exemple, quelques pistes de réflexion de prise en compte du contexte sont proposés ci-dessous :

Éléments de contexte à prendre en compte dans la construction de la séance	Pistes de réflexion pédagogique envisageables (parmi d'autres)
Une classe dans laquelle les tensions sont vives.	Doit-on forcément les faire travailler en groupes ? Si oui, comment organiser ces groupes ? Si non, quelle autre démarche pédagogique adopter ? Comment penser l'organisation matérielle de la classe ?
Des élèves avec des niveaux très hétérogènes.	Travail en îlot ? Classe inversée ? Quelle trace écrite pour le travail des élèves ? Comment procéder pour la synthèse du cours ? Quelle utilisation des outils TIC : lesquels ? Quels intérêts ? Comment mettre en œuvre une pédagogie différenciée ?

Des élèves présentent des handicaps (« dys »)	Comment les intégrer au groupe ? Faut-il prévoir un support spécifique et une pédagogie différenciée ? Existe-t-il un PAP (<i>Projet d'Accompagnement Personnalisé</i>) ou un PPRE (<i>Programme Personnalisé de Réussite Éducative</i>) ?
Vous enseignez en première ou terminale STMG <u>et</u> en BTS.	Quels liens possibles entre vos élèves et vos étudiants ? Possibilité d'organiser des stages en immersion pour les élèves de terminales ? Interventions des étudiants dans les classes STMG ?
Vous travaillez dans une classe à projet.	Cahier des charges du projet ? Quelle restitution par les élèves de leurs travaux respectifs au niveau de la classe et de l'établissement ? Quelle collaboration avec l'équipe pédagogique pour la mise en place et le suivi du projet proposé ? Comment mettre en pratique l'interdisciplinarité ?
Plusieurs élèves / étudiants décrocheurs dans la classe.	Comment re-motiver ces élèves ? Les rendre « acteurs » de leur scolarité en proposant des actions, projets concrets ? Interventions de professionnels ? Visites d'entreprises ? Quel(s) acteur(s) de la vie éducative pouvez-vous interpeller ?
Proximité d'une zone commerciale.	Comment utiliser cette proximité ? En l'intégrant dans le contexte de la séance ? En programmant une visite et/ou l'intervention d'un professionnel ? Si oui, quelle(s) préparation(s) ? Quels objectifs ?
Projet d'établissement sur une ouverture culturelle à l'international	Comment inscrire la séance dans le projet d'établissement ? Envisager une collaboration avec un collègue enseignant ? Si oui, lequel ? Lien ETLV / projet Erasmus ? Jouer sur les contextes de la séance ? Envisager une comparaison entre une entreprise française et une entreprise étrangère ?
Missions de professeur principal	Pouvez-vous intégrer les missions de professeur principal dans la séance ? Si oui, comment ? Si non, à quel moment ?

Concernant la séance proposée, le candidat doit veiller à :

- Maîtriser les connaissances disciplinaires ET actualiser son vocabulaire ;
- Maîtriser les programmes de Première et Terminale STMG, les référentiels des BTS MCO, NDRC et CI et les différents enseignements ;
- Inscrire sa séance dans la perspective des épreuves certificatives ;
- Savoir différencier les approches pédagogiques (*STMG/ STS*) ;
- Vérifier que la séance permet l'acquisition de la capacité/compétence visée ;
- Expliciter les attendus notionnels et les enjeux des questions proposées ;
- Proposer des contenus adaptés : aux contraintes de temps de la séance (*ni trop / ni trop peu ambitieux*), au public visé, aux objectifs énoncés. Ainsi, au-delà d'une présentation descriptive de la séance, les candidats sont invités à présenter leur démarche pédagogique en la justifiant au regard du contexte donné.
- Développer, sans uniquement les lister, les transversalités et prérequis énoncés dans la fiche pédagogique. Il s'agit, d'une part, d'expliquer en quoi les pré-requis sont nécessaires au bon déroulement de la séance et comment ils vont être vérifiés et d'autre part, de montrer comment les transversalités sont intégrées pour venir nourrir la séance.
- Présenter **CONCRÈTEMENT** des supports accompagnés d'un questionnement élève/étudiant construit et des réponses attendues. Ici, les candidats sont invités à faire preuve de créativité dans le cadre de la conception de leur séance afin d'éviter la simple animation d'activités proposées par les manuels scolaires.
- Élaborer une stratégie d'évaluation allant de la validation des pré-requis à la remédiation suite à l'évaluation sommative, voire jusqu'à l'épreuve certificative.

➤ **Seconde partie de l'épreuve : entretien avec les membres du jury (40 mn)**

Cette phase d'entretien doit être considérée par les candidats comme un véritable temps d'échange et de discussion pour justifier leurs choix pédagogiques et ajuster leur séance en prenant en compte les interrogations et les remarques des membres du jury.

Les questions posées lors de l'entretien ne cherchent pas à remettre systématiquement en cause la qualité de la séance proposée mais ont pour but de tester la réactivité et l'argumentation du candidat. Ces questions permettent également d'apprécier la capacité réflexive du candidat.

Constats :

Dans l'ensemble, les membres du jury ont apprécié les échanges cordiaux, la qualité d'écoute et la posture des candidats adaptée au métier d'enseignant. En effet, les candidats sont attentifs aux questions posées lors de l'entretien avec les membres du jury. Ils montrent une grande capacité d'écoute et de remise en question, ce qui conduit à des dialogues constructifs.

Cependant, la capacité réflexive des candidats est très hétérogène :

- Les meilleurs candidats sont en mesure de faire évoluer leur proposition au regard des éléments apportés par les membres du jury. Ils ont également pu mettre en évidence une bonne connaissance de l'environnement professionnel ;
- Pour d'autres, le questionnement est rarement amélioré à l'issue de la discussion, tout comme la pertinence des supports proposés. Les réponses proposées sont alors souvent hésitantes et les candidats ont du mal à faire évoluer leur proposition, à l'adapter aux remarques du jury et à proposer des solutions alternatives. La méconnaissance des notions marketing, des programmes et des référentiels concourt également à une argumentation lacunaire sur les choix didactiques et objectifs pédagogiques.
- Pour quelques-uns, une stratégie d'occupation du temps a été adoptée empêchant l'exploration de plusieurs pistes d'amélioration de la proposition.

Conseils aux candidats :

Avant toute chose, les candidats sont invités à aborder cette partie de questionnement avec les membres du jury comme une occasion d'améliorer leur proposition et de montrer l'étendue de leur préparation au concours. Ainsi, la phase d'entretien doit être abordée de manière positive et constructive, comme une discussion autour d'une réflexion et d'une proposition pédagogique. Les candidats sont invités à faire preuve d'humilité mais ne doivent pas hésiter à demander aux membres du jury de reformuler des questions afin d'éviter des réponses approximatives, voire hors sujet.

En parallèle, les candidats sont encouragés à :

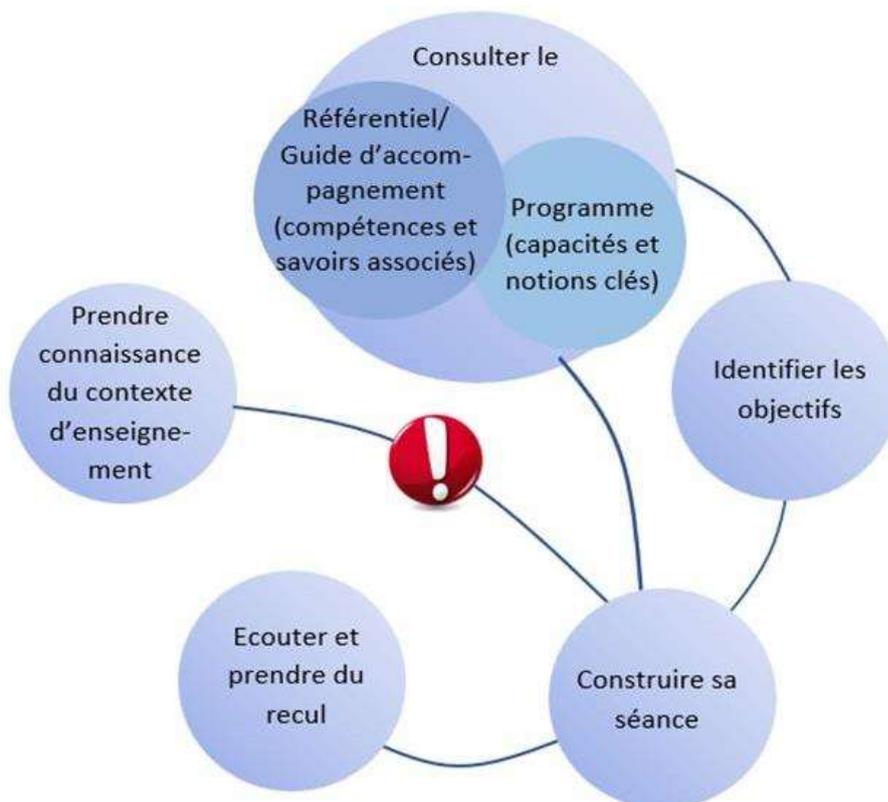
- adopter un comportement d'écoute active pour répondre avec pertinence aux questions des membres du jury ;
- conserver une posture de communication adaptée tout au long de l'entretien, et de ne pas glisser vers une attitude trop décontractée ou utiliser des propos familiers lors des échanges avec les membres du jury ;
- faire preuve de dynamisme, de conviction et d'envie ;
- justifier leurs réponses sans se contenter d'acquiescer sans apporter de nouveaux éléments concrets ;
- utiliser tous les supports visuels qui leur permettent d'étayer et de justifier leurs propos ;
- éviter les stratégies d'occupation du temps ;
- s'entraîner en conditions réelles de temps.

En conclusion, les candidats sont incités à montrer leur capacité réflexive et leur aptitude à prendre du recul.

Conseils à destination des organismes de préparation :

Les membres du jury invitent les différents acteurs de la formation en charge de la préparation des concours à assister aux oraux de l'épreuve de leçon. Il s'agit d'un temps fort de formation qui permet d'éclairer les candidats et de mieux les préparer.

III.2.4. Les conclusions du jury



Les candidats doivent se référer aux programmes et référentiels complétés et précisés par des ressources d'accompagnement notamment les indications complémentaires. Ces documents sont la base de travail de tout enseignant, ils précisent les objectifs en termes de savoirs, de compétences et de capacités à acquérir pour préparer les élèves / étudiants à l'épreuve certificative et à la poursuite de leurs études.

En conclusion, cette épreuve nécessite une réflexion globale et progressive. Tout d'abord, il est primordial que les candidats prennent en compte les éléments du contexte proposé car ils traduisent un exemple concret d'une future situation professionnelle. Les informations du sujet doivent orienter les choix didactiques des candidats pour qu'ils proposent une séance pédagogique adaptée à leur classe.

III.2.5. Repères bibliographiques pour la didactisation et la pédagogie

STMG

- Programme - Management, Sciences de Gestion et Numérique (pages 1 à 18 puis 28 à 35) : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/14/1/spe262_annexe2_1159141.pdf

STS MCO

- Référentiel : <http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-mco/bts-mco-documents-officiels/bts-mco-documents-officiels>
- Guide d'accompagnement STS MCO – BLOC 1 : <http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-mco/bts-mco-documents-officiels/mco-documents-reperes/bloc-1-1>
- Guide d'accompagnement STS MCO – BLOC 2 : <http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-mco/bts-mco-documents-officiels/mco-documents-reperes/bloc-2-1>

STS CI

- Référentiel : <http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-ci/bts-ci-nex/documents-references/bts-ci-documents-officiels>

STS NDRC

- Référentiel : <http://crcm-tl.fr/index.php/diplomes/mercatique/bts-ndrc/bts-ndrc-documents/bts-ndrc-documents-officiels>

Mais aussi...

- La revue Les Cahiers pédagogiques, CRAP (Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques). Exemples de dossiers : l'autorité éducative, former l'esprit critique, les écrits de travail des élèves, bienveillants et exigeants, etc. ;
- « Didactique pour enseigner », collectif d'auteurs, dirigé par Gérard Sensevy, Presses universitaires de Rennes ;
- « Enseigner ça s'apprend », du collectif « didactique pour enseigner », Retz, collection : Mythes et réalités ;
- « Les gestes professionnels dans la classe : éthique et pratiques pour les temps qui viennent », D. Bucheton, ESF Sciences humaines, collection dirigée par Ph. Meirieu ;
- « Enseigner autrement avec le numérique », S. Cherif et G. Gekiere, Dunod ;
- « Apprendre avec le numérique », F. Amadieu, A. Tricot, Retz, collection : Mythes et réalités ;
- « Donnez envie d'apprendre », L'équipe Sydo, Eyrolles ;
- « Rédiger sans complexe », Michelle Fayet, Eyrolles ;
- « Enseigner et former », Jean-François Parmentier et Quentin Vincens, Dunod, Collection : La boîte à Outils du professeur ;
- « L'innovation pédagogique », A. Tricot, édition Retz, Collection Mythes et réalités ;

- « 100 idées pour accompagner un élève dys équipé d'un cartable numérique », N.Diamant-Berger, J.Salmeron, P.Jouanny, A.Plotton, M.Perrin , édition Tom Pousse, Collection 100 idées.

Ressources pour construire les supports :

- la lettre Edu Num hors-série Économie et gestion :
<https://eduscol.education.fr/ecogest/edunum/edunum-ecogest-hs>
- les sites journalistiques : Le Monde, Les Échos, Management, Capital, etc. ;
- les sites professionnels : d'entreprises, d'associations, de cabinets d'avocats, de branches professionnelles, etc. ;
- les revues spécialisées : e-marketing, LSA, l'usine nouvelle, etc.

Annexe 1 : Exemple de sujets de la session 2023 pour l'épreuve de Leçon

Rappel de la définition de l'épreuve :

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire et la maîtrise de compétences pédagogiques.

Elle invite le candidat à une mise en situation professionnelle. Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

Sujet n°

Vous avez la responsabilité de l'enseignement suivant :

Enseignement spécifique de mercatique

En classe de : **Terminale STMG**

Vous présenterez un projet de séance pédagogique tenant compte des éléments fournis dans le sujet et s'inscrivant dans la question suivante :

Thème 3 : La communication de l'offre

QG3.1 : Communiquer : Quelle visibilité et quels médias pour valoriser l'offre ?

Capacité visée : L'élève doit être capable d'analyser la construction de messages publicitaires en termes d'argumentation commerciale, d'en apprécier la cohérence vis-à-vis de la cible visée.

Votre proposition précisera :

- Les objectifs pédagogiques de la séance
- Le déroulement envisagé avec la nature des travaux proposés aux élèves (en tenant compte des prérequis),
- Les supports et outils utilisés notamment numériques, éventuellement l'organisation de la salle de classe,
- Des propositions en matière d'évaluation,
- Des liens éventuels avec les autres parties du programme ou autres disciplines ... ,
- Les autres aspects que vous jugerez utiles de présenter.

Ressource 1 Conditions d'enseignement et contexte pédagogique

Vous êtes professeur au sein d'un établissement polyvalent d'un effectif de 1000 apprenants généralement issus de milieu intermédiaire ou défavorisé. L'établissement est implanté à proximité d'une zone commerciale comptant des enseignes comme Gémco, Maxi Zoo, Crédit Mutuel, Intermarché, Schmidt, Zara, Desigual.

Le lycée propose des formations diversifiées apportant des possibilités d'insertion professionnelle mais aussi la possibilité de poursuivre ses études. À ce titre, il propose des formations postbac en initiale ou alternance dans deux sections de technicien supérieur (STS) : Management Commercial Opérationnel (MCO), Commerce International (CI).

L'établissement est entièrement investi dans la réussite de tous les apprenants, notamment à travers son ouverture culturelle à l'international où de nombreux échanges ont lieu avec des lycées allemands et espagnols. Les enseignants sont tournés vers des projets pluridisciplinaires et peuvent compter sur du matériel informatique adapté : classes mobiles, salles informatiques, wifi disponible, vidéoprojecteur... L'équipe d'économie-gestion est composée de 11 enseignants qui se partagent des classes de Première et Terminale en STMG, en BTS MCO et CI.

Vous avez en responsabilité une classe de 30 élèves de terminale STMG pour laquelle vous intervenez en Management Sciences de Gestion et Numérique (MSDGN) ainsi qu'en enseignement spécifique de Mercatique (6h en classe entière et 4h en effectif réduit les jeudis et vendredis après-midi). La classe est hétérogène avec : une majorité d'élèves qui participent activement, parfois de manière trop dynamique ; un groupe de 5 élèves en grande difficulté qui soit perturbe le cours, soit se met en retrait et refuse de s'associer aux autres élèves pour répondre aux sollicitations de l'enseignant. Vous venez de terminer le Thème 2 de l'enseignement spécifique de mercatique et vous vous apprêtez à entamer la Question de Gestion 3.1. Les vœux Parcoursup sont clôturés et vous savez qu'une majorité d'élèves a formulé au moins un vœu en STS CI.

Ressource 2 : Extraits du programme de la série Sciences et Technologie du Management et de la Gestion

Niveau : Terminale STMG

Discipline : Management, sciences de gestion et numérique (enseignement spécifique marketing)

Thème 3 : La communication de l'offre

Question de gestion	Notions	Indications complémentaires
3.1. Communiquer : quelle visibilité et quels médias pour valoriser l'offre ?	Objets, objectifs et cibles de la communication commerciale. Publicité, média, support, copie stratégie, marketing direct, promotion des ventes, parrainage, mécénat, événement.	Toute action de communication répond à des objectifs bien précis largement déterminés par la stratégie commerciale. Si la communication peut prendre diverses formes et porter sur des objets différents (l'organisation, la marque, le produit, les événements, etc.), la construction des messages, la stratégie de contenus et le choix des moyens de communication répondent aux mêmes impératifs de cohérence et d'efficacité. La digitalisation des médias et la multiplicité des supports numériques ont cependant transformé voire bouleversé les plans de communication traditionnels. L'étude comparée de différentes campagnes de communication menées dans tout type d'organisation met en évidence le rapport coût/efficacité des actions au regard des objectifs fixés. Une approche P.O.E.M. permettant d'étudier et de classer les différents types d'exposition est privilégiée : Paid media, Owned media, Earned Media.

Annexe 2 : Exemples de sujets de la session 2023 pour l'épreuve d'entretien

Épreuve d'entretien – sujet n°1

MISE EN SITUATION 1: SITUATION D'ENSEIGNEMENT

Vous êtes enseignant (e) de droit et économie en classe de première STMG et vous terminez de traiter le sous-thème portant sur les sources du droit. Pour illustrer le rôle du Parlement, vous faites le choix d'aborder à l'oral la mise en œuvre de la réforme des retraites en France en demandant aux élèves ce qu'ils en ont retenu. Au cours de l'échange, l'un de vos élèves vous interpelle en vous demandant pourquoi vous n'avez pas participé aux grèves contre cette réforme, contrairement à certains de vos collègues.

QUESTIONS

- Comment analysez-vous cette situation ?
- Quel(le)s sont les valeurs et/ou principes de la République mis en jeu dans cette situation ?
- Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

MISE EN SITUATION 2 : SITUATION DE VIE SCOLAIRE

Vous êtes professeur référent dans une classe STS NDRC 2ème année. Vous constatez que l'une de vos étudiantes, majeure, est très souvent absente en matinée à partir du second semestre. Elle était pourtant habituellement assidue au premier semestre. Le motif indiqué sur la liste d'appel Pronote est « motif non recevable ». En vous renseignant auprès de ses camarades de classe, vous apprenez qu'elle prend des somnifères le soir car elle souffre d'insomnies en raison d'importants problèmes financiers.

QUESTIONS

- Comment analysez-vous cette situation ?
- Quel(le)s sont les valeurs et/ou principes de la République mis en jeu dans cette situation ?
- Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

Épreuve d'entretien – sujet n°2

MISE EN SITUATION 1 : SITUATION D'ENSEIGNEMENT

Vous enseignez le management en première STMG. Dans le cadre de la découverte des différents types d'organisations, vous prévoyez la visite d'une centrale nucléaire.

Lors de la présentation en classe préalable à cette visite, un élève vous annonce qu'il ne souhaite pas participer à cette sortie scolaire car ses parents et lui-même sont opposés à l'énergie nucléaire.

QUESTIONS

- Comment analysez-vous cette situation ?
- Quel(le)s sont les valeurs et/ou principes de la République mis en jeu dans cette situation ?
- Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?

MISE EN SITUATION 2 : SITUATION DE VIE SCOLAIRE

Vous êtes en charge de l'enseignement de Sciences de Gestion et Numérique dans une classe de première STMG. Vous organisez les élections des délégués de classe. Deux filles sont élues. Un élève prend alors la parole et avec un ton condescendant déclare que « *jamais il ne sera représenté par une fille* ».

QUESTIONS

- Comment analysez-vous cette situation ?
- Quel(le)s sont les valeurs et/ou principes de la République mis en jeu dans cette situation ?
- Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?